

Le tirage des deux éditions du samedi, certifié par l'A. B. C., fait de "L'Action Catholique" un des meilleurs médiums français d'annonces du pays.

L'ACTION CATHOLIQUE

CALENDRIER
Soleil lever, 6.55 — Coucher, 4.6
Lune, 2.42 p.m.
QUARANTE-HEURES
Moulin St-Antoine
FÊTE DU JOUR
Présentation de la S. V. Marie
Max. 28 Min. 22
PROMPTIQUE
PLUIE CE SOIR ET DEMAIN

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

vingt-quatrième année No 7720

QUEBEC — Canada — Samedi, 21 novembre 1931

Membre de l'A. B. C.

EDITION URBAINE

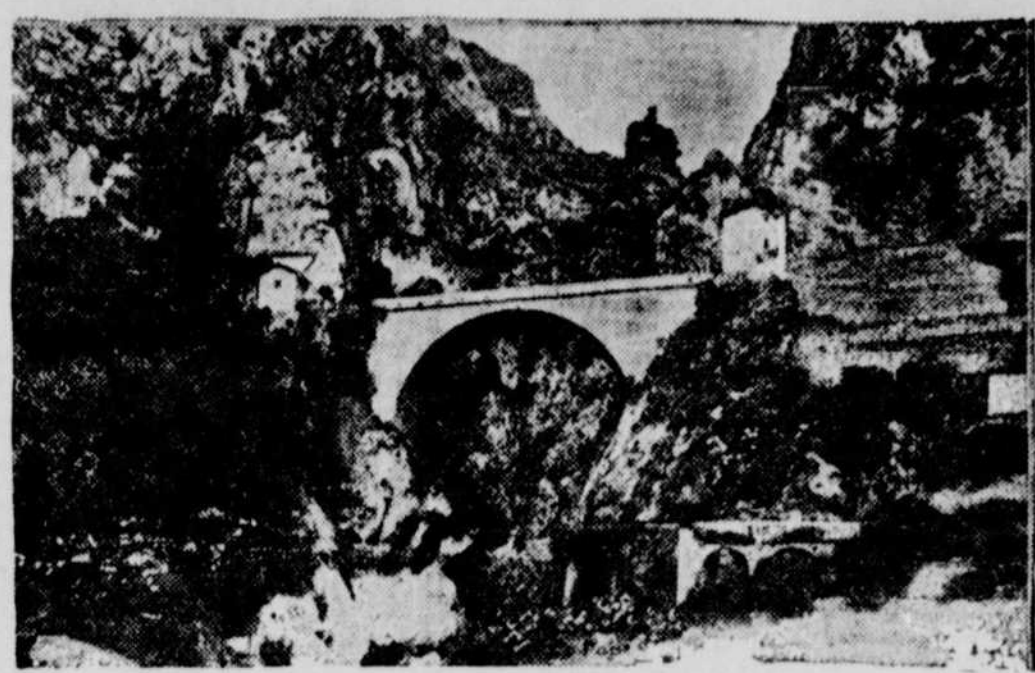
SUR LA CÔTE D'AZUR



Cannes - Square Mérimée et Casino.



Menton - une vieille rue



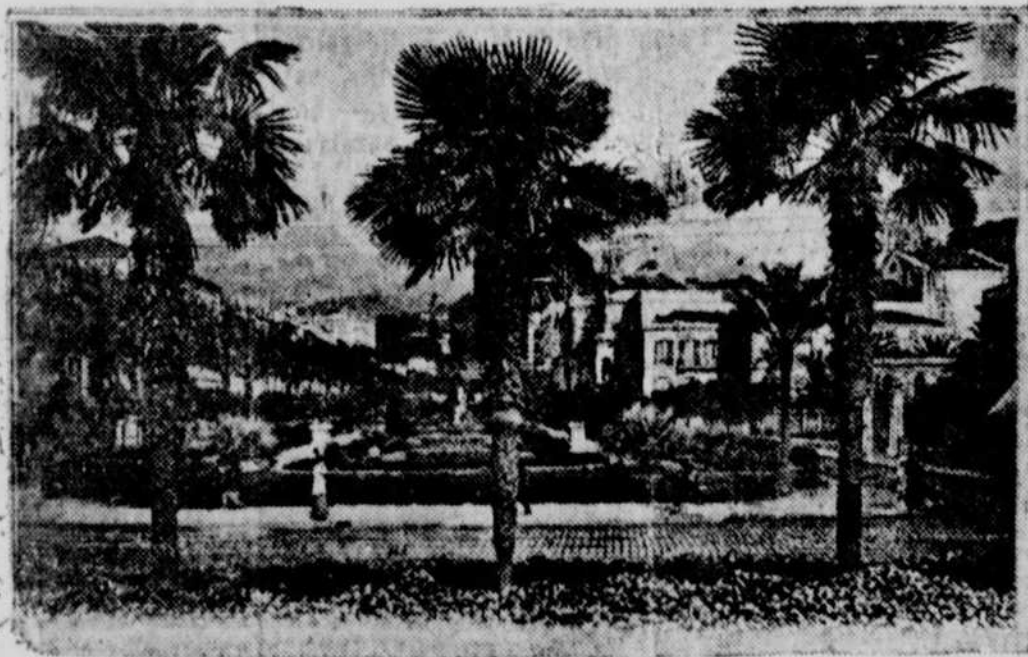
Menton - Le Pont St-Louis.



Nice - Les Jardins



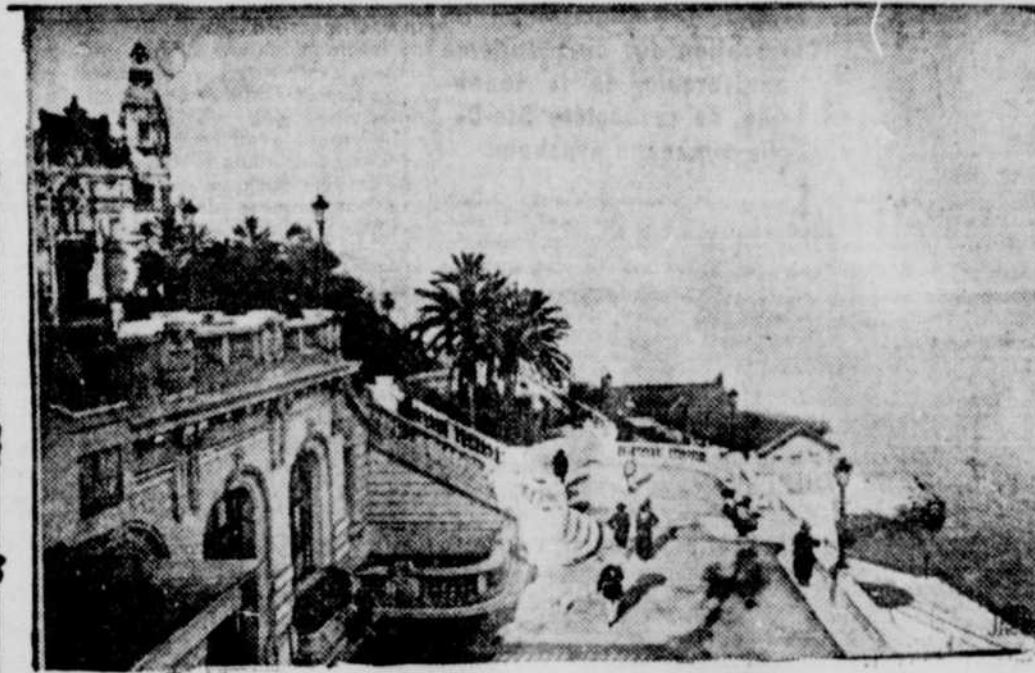
Hyères - les-Palmiers. La ville haute.



Menton - Les Jardins.



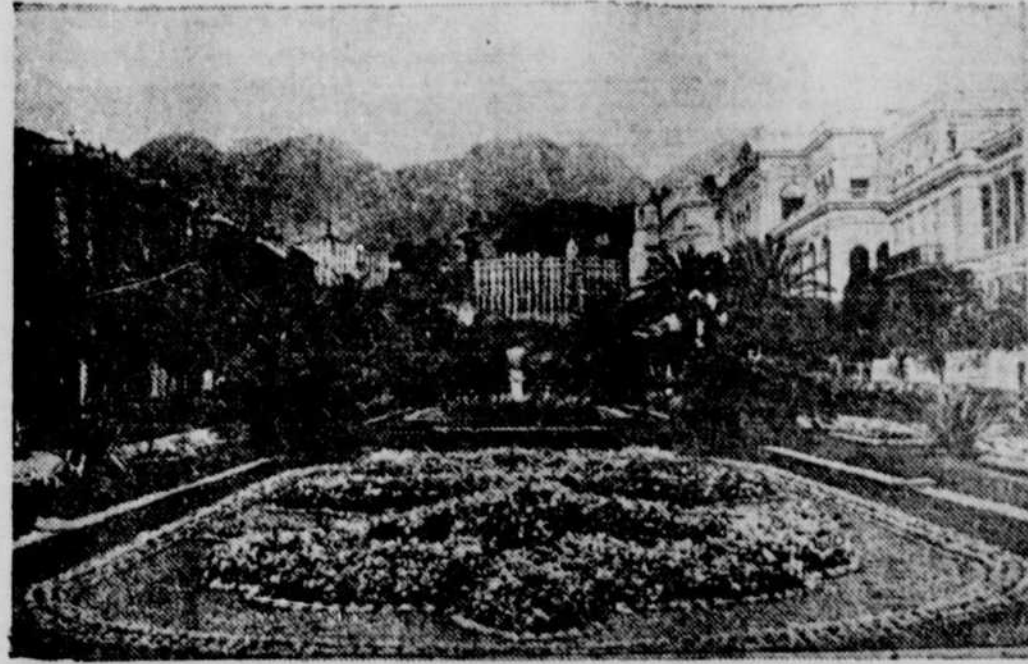
Monaco - La montée du Palais.



Monte-Carlo. Le Casino.



Monaco - Vue sur la Condamine.



Menton. Les parterres du Jardin Public.

(Voir matière à lire en page 2)

LA VOIX DE LA JEUNESSE

est l'organe du Comité Régional Québécois de l'A. C. J. C. Cette page est ouverte aux ecclésiastes et à leurs amis, prêtres ou laïques.

Directeur : Louis-Philippe Roy, M. D.

"ESTO VIR"

LA VOIX DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

A. C. J. C.

BUT : grouper les jeunes pour les préparer à une vie efficacement militante, pour le bien de la Religion et de la Patrie.

MOYENS : Piété ! Etude ! Action !

LA SOUSCRIPTION ACEJISTE ATTEINT MAINTENANT \$1,100

LE CERCLE SAINTE AGNES DE DONNAONA ENTRE OFFICIELLEMENT DANS L'A.C.J.C.

Les délégués du Comité Régional lui rendent visite lundi soir dernier. Chaleureux accueil de M. le curé E. Groleau et de M. l'abbé Paul Laberge. Jeunes gens bien disposés. Groupe bien vivant.

L'AFFILIATION DEMANDEE

Grâce à la bienveillance de M. l'abbé Egidio Groleau et la générosité de M. l'abbé Paul Laberge, l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française compte un cercle de plus dans la paroisse de Donnacona. Le cercle Sainte-Agnes de Donnacona existait déjà et l'on avait manifesté le désir d'entrer dans l'A. C. J. C. Lundi soir dernier, le président du Comité Régional accompagné des principaux officiers, se rendait à Donnacona pour voir les aspirants à l'adhésion.

L'Action Catholique de mardi a relaté cette soirée et nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour dire que les délégués ont décidé d'adhérer au Comité Central de Montréal.

Qu'il nous soit permis de remercier de tout cœur, ces jeunes gens de bonne volonté, qui veulent bien se grouper sous la bannière de l'A. C. J. C. Ils ne connaissent encore que peu de chose de notre Association. Plus ils la connaîtront, plus ils l'aimeront. Merçi à M. le curé Groleau de sa bienveillante attention à notre égard. C'est pour lui la réalisation d'un rêve depuis longtemps caressé. Nous ferons tout notre possible pour qu'il n'ait que des félicitations à se faire après la réalisation. Pour son dévouement à la cause ecclésiastique et surtout à la cause de la jeunesse dans sa paroisse, M. l'abbé Paul Laberge mérite notre reconnaissance. Nous lui exprimons et lui promettons notre plus entier concours. L'adhésion du cercle Sainte-Agnes peut être assurée que nous sommes à sa disposition.

Voici les noms des membres fondateurs du nouveau cercle : Président d'honneur, M. l'abbé Egidio Groleau; président, M. l'abbé Paul Laberge; vice-président, M. l'abbé Paul Laberge; secrétaire-trésorier, M. l'abbé Paul Laberge; secrétaire-correspondant, M. l'abbé Paul Laberge; membres : Dominiq, Roland Bertrand, Albert Trudel, Fernand Pelletier, Lucien Walsh, Adrien Paquet, Roland Jalbert, Roland Sauvageau.

CONTRIBUTIONS ACTIVE A LA PALESTRE

Nous avons reçu une nouvelle contribution cette semaine. Elle nous est venue du cercle Laval. Merci ! Le Comité Régional a cru devoir lui en faire un reçu. Nous comptons que tous nos groupes apprécieront ce sacrifice financier et s'efforceront d'imiter cet exemple qui nous a été donné.

ASSAINISSEZ
votre BOUCHE
vos FOSSES NASALES
votre GORGE
en faisant
un usage habituel des
PASTILLES VALDA
ANTISEPTIQUES
En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada :
J. ALFRED GUIMET
51 St. Paul St. EST. MONTRÉAL

CENTRE ANTI-CANCEREUX DE L'UNIVERSITE LAVAL
CONSULTATION
La consultation du Centre Anti-Cancéreux de l'Université Laval a lieu à l'Hôtel-Dieu tous les mercredis à 2 heures de l'après-midi et tous les vendredis à 7 heures du soir.

Feuilleton de l'Action Catholique

ACCUSEE !

Par Pierre GOURDON

No. 3

C'est bientôt dit. Ton imagination poétise les choses. Il n'en est pas moins vrai que tu ignores tout et qu'avoué par la passion, tu négliges d'agir suivant les règles de la plus élémentaire prudence.

La tonde de la vieille demoiselle s'était modifiée. Les avertissements et même les reproches qu'elle adressait maintenant à son neveu n'étaient pas formulés avec cette acrimonie qui caractérisait ses paroles chaque fois qu'il s'agissait de Mme de Chalandrey et qui, tout à l'heure encore, se mêlait à ses propos.

Elle se montrait, à présent, tout aussi sévère, mais moins agressive et plus maternelle. Peut-être avait-elle deviné que c'était un moyen de se faire mieux écouter.

Emmanuel l'écoutait mieux, en effet. Intelligent et loyal, il n'était pas de ceux qui s'obstinent parce qu'on les contredit. Quand on lui opposait un argument sérieux, il en pesait consciencieusement la valeur. Or, il se sentait obligé de s'avouer que, sur certains points, sa tante n'avait pas peut-être tout à fait tort. Il ne savait rien du passé de Mme de Chalandrey.

Il ne s'était informé ni des raisons pour lesquelles elle avait quitté son pays, ni de celles qui l'avaient amenée dans celui-ci.

Il savait vaguement qu'elle avait eu des revers de fortune. C'était tout. C'était peu.

Il n'était pas homme à se le dissimuler, du moment que M. le Pénabert appelait la-dessus son attention. Non qu'il adoptât les conclusions que la malveillance

de la vieille fille en tirait contre la jeune veuve. Celle-ci ne lui paraissait pas de toutes les qualités que possédait, aux yeux d'un homme, la femme aimée. Mais, s'il n'accusait pas Mme de Chalandrey, s'il la jugeait toujours d'autant plus digne de toutes les admirations et de tous les respects qu'elle était calomniée, il s'accusait lui-même de ne pas s'être mis en mesure de répondre à ces calomnies, de ne laisser subsister aucun mystère sur le passé de celle qu'il aimait.

Il eut le courage et la loyauté d'en convenir.

— Je réponds de Mme de Chalandrey comme de moi-même. Mais je reconnais que j'ai en tort de ne pouvoir appuyer cette conviction, que vous ne partagez pas, sur le témoignage de personnes dignes de foi, habitant le

VICTOIRE DÉCISIVE

La fameuse injonction Mackell, qui depuis 17 ans, restreignait les prérogatives de la Commission Scolaire Catholique d'Ottawa, a été levée définitivement la semaine dernière. Malgré l'abolition du règlement XVII, cette injonction était encore en vigueur et il n'est pas inutile de rappeler ici que nos concitoyens de l'Ottawa ont maintenant pleine et entière liberté d'emprunter pour la construction et l'entretien de leurs écoles.

Le règlement XVII fut établi en 1912 et abolissait toutes les écoles séparées où les Canadiens-français catholiques avaient jusque là envoyé leurs enfants. La lutte s'engagea sur ce terrain et fut très ardente. La Province de Québec ne resta pas étrangère à cette persécution et toutes les Associations vraiment catholiques supportèrent l'élément français d'Ottawa. L'Association Catholique de la Jeunesse fit sa large part pour appuyer les revendications de nos concitoyens. Il est donc important de rappeler ici le succès qui vient d'être obtenu. Ce succès prouve encore une fois, que malgré les difficultés, la justice vient toujours à l'emporter pourvu qu'on trouve des hommes décidés à la revendiquer.

Les luttes que les Canadiens français eurent à subir dans la plupart des Provinces anglaises pour sauvegarder leur langue par le maintien de leurs écoles furent trop ruées pour qu'on puisse les oublier. En certains milieux, elles ne furent pas loin de faire croire que la Confédération Canadienne avait totalement manqué son but qui était d'édifier une grande nation par l'union des deux races qui composent le pays. L'une d'elles voulut dominer l'autre sinon l'annuler en lui faisant perdre tout caractère distinctif de sa nationalité. La résistance fut héroïque et aux dernières années du gouvernement Ferguson, en Ontario, le trop fameux règlement XVII était aboli.

Cependant, tout le temps qu'il fut en vigueur, les Canadiens-français catholiques avaient continué à engager des institutrices et à construire des écoles. Pour les empêcher, l'injonction Mackell fut prise en 1914 et depuis ce temps jusqu'à la disparition du règlement XVII, nos compatriotes furent paralysés dans le développement de leurs écoles.

Il y eut à ce sujet des procès retentissants, et le dernier a eu un dénouement tout à fait au bénéfice de nos concitoyens. L'injonction Mackell avait été prise parce que les Canadiens français refusaient de se soumettre à la loi scolaire qui était le règlement XVII. Ce règlement étant disparu, l'injonction n'avait plus sa raison d'être et on en demanda le rappel. Les procédures eurent lieu devant le Juge Hodgins, de la Cour Suprême d'Ottawa, et furent très sommaires. Un représentant du gouvernement déclara que cette injonction était inutile et M. Mackell lui-même consentit à son abolition.

Nous nous réjouissons de voir que la liberté complète a enfin été accordée à nos compatriotes d'Ottawa. Il est à souhaiter que toutes les autres provinces suivent cet exemple et reconnaissent des droits égaux aux deux races qui habitent le pays.

Benoît PELLETIER, avocat,
Vice Président du Comité Régional

vichy célestins

prévient et soulage rhumatisme, goutte, dyspepsie et indigestion.—Eau de table fraîche et délicieuse.

Consultez votre médecin

AGENCE VICHY-CELESTINS
207 Ave. McGill College - Montréal

L'ARCHEVECHE VIENT DE NOUS ADRESSER SA SOUSCRIPTION AU MONTANT DE \$200

UNE VISITE AU CERCLE GARNEAU

CE COMITE REGIONAL ASSISTE A UNE BELLE REUNION.

Le cercle Garneau a tenu une belle réunion vendredi soir dernier, dans le sous-basement de l'église St-Jean-Baptiste et plusieurs membres du Comité Régional, accompagnés de M. l'abbé Noël Dion, y ont assisté. Deux travaux y furent présentés par les membres du cercle et M. Roland Giguère, président, invita ensuite M. l'abbé Dion à dire quelques mots. Les membres du Comité Régional adressèrent aussi la parole et la séance se termina par les remerciements de M. l'abbé Armand Dery, aumônier du cercle Garneau, à l'adresse des visiteurs.

Le premier travail fut présenté par M. André Dorval qui fit une belle étude du rôle de l'Etat en matière d'éducation. Tous les membres prirent part à la discussion qui suivit. Puis M. Albert Angers fut invité à parler des avantages et des inconvénients de la publicité.

Le président du cercle demanda à M. l'abbé Dion, aumônier du Comité Régional, de donner aux membres le conseil qu'il jugeait à propos. M. Dion insista sur la nécessité d'avoir l'esprit de l'Association et recommanda fortement l'étude des questions sociales, à la lumière des enseignements pontificaux.

Les membres du Comité Régional parlèrent ensuite. M. Benoît Pelletier, vice-président, félicita le cercle Garneau de sa belle activité et invita les membres à travailler davantage si possible. M. St-Georges Matte dit un mot de la souscription en faveur de la Palestine Nationale. M. Henri Petit voulut encore faire un appel pour les retraites fermées et M. Paul Turgeon rappela brièvement que le Comité Régional était toujours bien secondé par le cercle Garneau.

M. l'abbé Dery termina cette soirée agréable en nous disant que le cercle Garneau faisait très bonne figure dans la paroisse St-Jean-Baptiste et que les membres avaient su distinguer en toute circonstance.

UN EUCHRE A NOTRE-DAME

LES ACEJISTES LEVISIENS ORGANISENT UNE PARTIE DE CARTES POUR LE 16 DECEMBRE.

Les membres du cercle Notre-Dame de Lévis organisent pour le 16 décembre, une partie de cartes qui se manquera pas d'intérêt. Tous les Lévisiens sont cordialement invités et les ecclésiastes de la région de Québec seront tout particulièrement bienvenus.

Nul doute que la population de Notre-Dame voudra encourager les activités et prendra part à cette soirée. D'ailleurs, des prix magnifiques seront attribués aux gagnants.

Le Comité Régional souhaite grand succès aux cercles Lévisiens et demandant à tous ceux qui le pourront d'aller encourager leurs confrères.

Monseigneur le Vicaire Capitulaire nous adresse une deuxième lettre pour nous souhaiter bon succès. Notre objectif sera dépassé. D'autres encouragements nous arrivent. Les anciens nous répondent.

SI NOUS ATTEIGNONS \$1,500 !

La campagne de souscription en faveur de l'A. C. J. C., dans la région de Québec, remporte un succès inespéré. Nous allons dire : "l'objectif est atteint, il est guère probable que nous ne dépasserons" quand la souscription de l'Archevêché nous arriva, plus forte que nous l'attendions. Et maintenant nous nous demandons s'il ne nous sera pas possible d'atteindre \$1,500.

Nous remercions bien chaleureusement l'Archevêché de son précieux encouragement et de sa généreuse contribution. Dès l'ouverture de la campagne ecclésiastique, Monseigneur E. C. Laflamme voulait bien approuver notre mouvement et lui souhaiter grand succès. Il nous a fait grand plaisir de publier sa lettre bienveillante qui devait nous ouvrir bien des portes. En nous dressant le don de l'Archevêché, Monseigneur le Vicaire Capitulaire nous a renouvelé ses vœux. Nous lui exprimons notre très vive gratitude.

Nous sommes assurés maintenant de dépasser notre objectif. Nous atteignons \$1,500 en moins. Si nous atteignons \$1,500, ce sera superbe et nous aurons lieu d'être fiers. Car plusieurs de nos anciens les plus dévoués ont promis leur concours. Ils attendent justement la dernière période pour combler la différence qui existera entre la réalité et nos vœux. Nous doutons qu'en apprenant la présente nouvelle ils nous adresseront des souscriptions.

Ceci ne doit pas nuire à ceux qui, moins fortunés, ne peuvent guère que passer le dollar ou le cinq pièces. Nous croyons fortement que les généreux font les grandes richesses.

Adressez votre obole à l'A. C. J. C., 103 rue Ste-Anne, Québec, ou à Crémazie.

RAPPORTS

Y aurait-il réellement dans l'enfer des rapports de nos cercles ? Nous n'en avons reçu aucun cette semaine. C'est sans doute parce que nous sommes au cœur du mois de novembre. Les cercles en retard pourraient ne pas attendre la fin ou le commencement du mois ? Qu'en pensez-vous, secrétaire-correspondant de... ?

Nous voulons avoir des nouvelles de tous nos groupes. Pas de nouvelles... mauvaises nouvelles...

LE "SEMEUR"

Nous tenons à le remercier. Nous ne passons pas alors de payer une contribution au Comité Central. C'est même temps, votre abonnement à l'organe de l'A. C. J. C.

Mensuellement la revue nous apporte d'intéressantes nouvelles du Comité Central et de toutes les régions. Ce trait d'union entre les cercles est précieux. Rendons-le en plus solide.

A PARTIR DU 21 NOV.

9 vous arriverez

HEURES
et 40 MINUTES
plus vite

à **VANCOUVER**

PAR LE **"Continental LIMITED"**

Dép. de Montréal; 7.00 p.m.
(Gare Bonaventure)

La route nouvelle, via Capreol, Ont., raccourcit de près d'une demi-journée le voyage à la Côte du Pacifique. Le parcours Montréal-Ottawa s'effectue en 2 heures 15 seulement. Arrivée à Winnipeg le lendemain matin à 9 heures. Une amélioration de service qui caractérise bien le Canadien National.

En 2 h., 15 m.
OTTAWA
Arrivée dans la Capitale à 9.15 p.m. — après une course rapide et sans fatigue.

Managements directs au Bureau des Billets, 210, rue St-Jacques, à Montréal.
Tel. 8-2200.

CANADIEN NATIONAL

pays où a jadis vécu notre voisine. Puisque vous le désirez, je réparerai cette lacune, soyez-en sûr.

Cette promesse avait le double avantage d'être un acte de déférence envers la vieille demoiselle et un moyen de lui fermer la bouche. Du moment que son neveu prenait l'engagement de se renseigner, comme elle lui reprochait de ne l'avoir pas fait jusqu'à présent, elle n'avait plus rien à dire. Elle n'avait qu'à attendre patiemment le résultat de l'enquête à laquelle Emmanuel allait certainement se livrer, car il était incapable — Mlle Pénabert le savait — de prendre une résolution sans la tenir.

Elle se tut. Emmanuel, qui lui aussi, jouait l'entretien terminait la quitta. Ils se séparèrent, mécontents l'un et l'autre, elle de sentir que ce qu'elle avait obtenu ne changerait, sans doute, absolument rien, lui, d'être forcé de reconnaître qu'il avait agi un peu à la légère et que les reproches de sa tante n'étaient pas tous injustes.

Et il s'agit, soucieux, franchissant ce matin à pas plus lents que d'ordinaire la courte distance qui séparait la demeure de l'usine, de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pentes boisées, et sous les peupliers, les capricieux méandres d'un ruisseau. Il ne songeait qu'aux accusations, très vagues, mais peut-être d'autant plus redoutables portées par sa tante contre Mme de Chalandrey. Il les avait tout d'abord repoussées avec indignation, les attribuant à l'humeur acariâtre et soupçonneuse de Mlle Pénabert. Mais, en réfléchissant, il était bien obligé d'admettre que cette sœur de sa mère, s'était toujours montrée admirablement dévouée pour Hélène et pour lui, que, par suite, ses avis n'étaient point négligeables et que c'était un devoir d'en tenir compte. Et, — bizarre contradiction, — plus il attachait d'importance aux propos de la vieille demoiselle, plus il se sentait attiré vers la jeune femme qu'il aimait et qu'elle semblait haïr. Cette haine, les attaques virulentes autant qu'imprécises dont Mme de Chalandrey était l'objet devenaient un attrait de plus. C'était, joint au charme de sa distinction, de sa beauté, de sa jeunesse douloir, crachaient, au delà des frondaisons du parc, leurs fumées noires. Il ne prêtait aucune attention aux choses qui, les autres jours, le charmaient, au cours de cette promenade : l'allée qu'il suivait, étroit sentier bordé de genêts en fleurs, et dont les lacets serpentaient au flanc d'un coteau, plus loin une prairie rouverte entre des pent

HERGISE
Op a trois ou quatre
fois, dans sa vie, l'occa-
sion d'être brave et tous
les jours celle de ne pas
être lâche.
RENE BAZIN.

L'ACTION CATHOLIQUE

ORGANE DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

"Instaurare omnia in Christo"

Directeur, Jules DORION

LA VIE
Le vrai regard sur
l'existence humaine est
celui dont on l'envelop-
pe à l'heure où elle va
finir.
Mgr D'HULST.

EDITION URBAINE

Vingt-quatrième année

N° 7720

QUEBEC — Canada — Samedi, 21 novembre 1931

Réflexions du Samedi

POUR L'AMOUR

du Bon Yeu!

Samedi, 21 novembre 1931

Vous l'avez entendu comme moi la phrase modulée d'une voix larmoyante, parfois d'une voix basse, parfois d'une voix forte, le plus souvent sur le ton d'une récitation machinale : La charité pour l'amour du Bon Yeu ! On a même la bouche trop molle pour bien dire le D.

Elle a cependant une signification, dont l'importance n'est pas plus à la manière dont elle est prononcée, que l'importance du serment ne tient à la formule que beaucoup de gressiers bredouillent au Palais de Justice; elle rappelle que l'intention surnaturelle fait de la charité une vertu et l'enrichit de grands mérites.

Certes, les pauvres qui tendent la main ne sont pas intéressants. Il y en a qui ont l'apparence de pauvres intéressants, il y en a qui sont peut-être; il y en a qui doivent leur misère à la prodigalité, au manque absolu de prévoyance; il y en a qui ne sont pas aimables, ni même bons. La charité n'est donc pas toujours un acte agréable, comme celui qui porte à donner, parce que nous sommes émus, et qu'il nous fait plaisir de donner à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

Mais lorsque nous donnons d'abord pour l'amour de Dieu, nous sommes absolument certains que notre bonne action n'est pas perdue. Nous pouvons avoir été trompés, mais nous aurons tendu la main peut-être à de mauvaises fins l'argent qui lui est remis; mais en quoi y perdons-nous, si nous avons donné pour l'amour de Dieu?

Les pauvres ne sont pas toujours reconnaissants. C'est vrai, c'est très vrai. Et nous aurions raison de nous plaindre si nous avions donné pour être remercié ou pour créer l'admiration. Mais si nous avons donné pour l'amour de Dieu, que perdons-nous quand on ne nous administre point, quand on ne nous remercie point ? Rien du tout. Au contraire. L'ingratitude dont nous sommes l'objet ajoute au mérite de notre don; et quand à l'oubli qui nous rend comme un voile épais sur notre bonne action, Jésus, le grand charitable, n'a-t-il pas dit : Que votre main gauche ignore ce qu'a donné la droite.

Pensons un peu au placement très rémunérateur que représente l'exercice de la charité dans un domaine où il n'y a à craindre ni les courtiers véreux ni les escrocs ni les voleurs, et cela fera oublier très rapidement le côté pénible du geste.

Il n'est pas mal de faire quelques réflexions sur ce mot particulier, car les signes de lassitude commencent à être apparents; en certains milieux on laisse volontiers glisser le nombre des pauvres n'est pas si grand, et de leurs besoins ne sont pas si réels puisque plusieurs d'entre eux se permettent certaines jouissances lorsque l'occasion leur en est offerte.

On ne peut s'attendre à rencontrer chez tous les pauvres l'héroïcité des vertus qui caractérise les saints; et qui n'y a-t-il pas l'aumône devoir ?

Son Excellence Mgr Gauthier, coadjuteur de Montréal, rappelle cette vérité en termes qui ne laissent place à aucune échappatoire, dans une circulaire à son clergé : *Personne ne conteste que l'observance de la justice est le commandement absolu; on accepte peut-être moins aisément que la charité s'impose avec la même rigueur.* L'usage des richesses même acquises légitimement reste abandonné à la volonté de Dieu, et il n'est rien que l'Écriture affirme avec plus de force que la loi positive de l'aumône. Des hommes qui réfléchissent ont compris la nécessité de grever leur budget d'un impôt sur la charité.

Voilà qui mérite d'être lu et médité.

Vous avez rencontré de ces gens qui déclarent avec emphase : Mon argent est à moi. Je puis en faire ce que je veux.

Certes, votre argent est à vous. Certes, vous pouvez en faire ce que vous voulez. Mais son argent était à lui, le pauvre riche de l'Évangile; et Lazare n'avait à craindre ni les communistes, ni les impôts, puisqu'il n'avait rien et que le chien remplaçait pour lui l'infirmier du dispensaire; et qu'advint-il de celui qui utilisa comme il voulait la fortune qui lui appartenait ?

Un budget de la charité !
Avons-nous le nôtre ?

Nous faisons la part du loyer, du chauffage, de la nourriture, du vêtement, de l'assurance, des taxes, du tabac, des divertissements. Pensons-nous à faire la part de la charité ?

Elle a sa place comme les autres.

Sans doute, cette place ne peut être la même chez tous, puisque l'inégalité règne là comme ailleurs. Ceux qui paient de gros loyers, de grosses taxes, de grosses assurances, qui ont le moyen de se payer de dispendieux voyages et de luxueux plaisirs, peuvent certainement avoir un budget de la charité autre que celui des pauvres diables, que la modicité de leurs revenus oblige à vivre dans la taudis et à guetter chaque jour les "occasions" pour arriver à se nourrir et à se vêtir; mais le Seigneur a mis les plus pauvres à l'aise, lorsqu'il a parlé du denier de la veuve, qui se privait de l'agréable et même de l'utile pour avoir quelque chose à mettre dans le tronc des pauvres.

Il y a des troncades des pauvres dans toutes nos églises. Comme ils deviendraient des sources inépuisables de bienfaits si chacun avait son budget de la charité et savait, pour l'amour du Bon Dieu, ses redevances aux pauvres, comme il les paie à l'État, à la municipalité et ailleurs !

Jules DORION

LA GOUTTE DE LAIT

La "Goutte de Lait", voilà un vocabulaire avec lequel nous sommes aujourd'hui familiers; il représente à nos yeux une institution dont l'action a été si salutaire que nous n'entretenons même pas la pensée qu'elle puisse disparaître.

C'est bien de savoir voir ce qui est bienfaisant et utile.

N'est-ce pas encore mieux de contribuer à faire durer ce qui est bienfaisant et utile ?

La "Goutte de Lait", malgré sa bonne renommée, n'est pas une de ces institutions qui n'ont qu'à puiser dans leurs surplus pour faire le bien. Elle a des obligations, des obligations onéreuses, mais pas de revenus autres que ceux qui lui sont offerts par la charité de ceux qui comprennent son utilité.

Cette utilité ne diminue pas à l'heure actuelle, bien au contraire. Les pauvres sont plus nombreux que jamais, et donc plus nombreux les enfants qui ne peuvent s'accommoder de n'importe quelle nourriture, mais qui ont un absolu besoin de lait, de bon lait pour sauver leur vie.

La "Goutte de Lait" fera, lundi et mardi prochains une vente de charité au Manège Militaire de la Grande Allée.

C'est certes une vente à encourager, puisque c'est une des plus nécessaires. Il devrait donc y avoir tout le monde. Mais les deux premiers jours de la semaine prochaine, le sort de centaines d'enfants dépend de la recette qu'on y fera.

J. D.

FETITES NOTES

Nous le dénonçons !

L'événement s'est érigé en tribunal pour juger tous les Canadiens appréhendés comme socialistes ou capitalistes réfractaires.

Sans connaître très bien la procédure à suivre devant ce tribunal nouveau genre, nous nous permettons d'insérer une cause.

Après avoir parlé du boublier bichèvre comme il convient d'en parler, M. Ollivar Asselin fait, dans le "Canada", certaines conjectures qui ne sont pas roses et termine par l'avertissement suivant que je trouve bien de mon goût, mais qui n'est peut-être pas orthodoxe dans le sens des canons de l'événement :

"Que le lecteur ne s'offense pas : ce sera peut-être de notre vivant, et ce ne sera pas les fautes d'hommes d'État qui mènent le monde à l'heure actuelle, qui l'empêcheront. Prolons seulement que le capitalisme, dans un moment de folie, ne prenne pas le texte de ce tableau d'Apocalypse pour alourdir encore le joug qu'il a fait peser sur le monde et que les parties saines de la propriété soient les premières à lui conseiller d'adoucir."

Fait souligné la partie la plus subversive de l'écrit suspect, pour le cas où l'événement, ayant à juger des milliers de cas semblables, n'aurait pas le temps d'analyser tous les délits suffisamment.

Et je suppose toujours qu'à l'événement, on est sérieux, quand on décide qu'un tel est ou n'est pas socialiste.

A ce propos, si les savants juges de l'événement veulent développer leur bibliophilie sur le socialisme et sur le capitalisme — oh ! simplement pour découvrir leur salle d'audience, car je suis que les juges connaissent déjà les questions qu'ils traitent avec assurance — nous pourrions peut-être leur indiquer où ils peuvent se procurer les meilleurs ouvrages.

E. L.

Beauté de la mort

Novembre, mois des morts, ramène nos pensées vers ceux qui nous ont quittés et les cimetières fleurissent de toutes les fleurs du souvenir. Il est des personnes qui ne manqueraient jamais à cette époque de l'année, d'accomplir ce geste respectueux, mais vain s'il n'est accompagné d'une prière pour l'âme de ceux qui reposent en terre.

La mort est un fait auquel on n'aime pas arrêter sa pensée. Il suffit de voir comment s'organise, au chevet d'un malade, la conspiration du silence. C'est à qui trouvera les formules les plus heureuses pour tromper le mourant et lui assurer qu'il ne s'agit pas encore de mourir. Contre cette coutume, le P. Donoerue s'élève dans les ETUDES, avant à ceux "de rendre à la mort tout sa beauté". "Des chrétiens fervents", dit-il, si nombreux aujourd'hui et si résolus à vivre leur foi, ne comprennent-ils pas une grande joie à con-

Mgr L.-A. Pâquet

L'Eglise et le progrès économique

Ces vus que nous venons d'examiner, et qui nous paraissent fondées sur des raisons préemptives, ne sont-elles pas décevantes par les faits ? On nous permettra de ne pas le croire.

En 1877, le futur Léon XIII, alors archevêque-évêque de Pérouse, dans un document célèbre, traitait, de l'Église médiévale catholique, ce tableau :

"Venise, Gènes, Pise, Lucques, Florence et les autres communes et provinces italiennes, tant qu'elles furent respectueuses de l'autorité de la sainte Église, et pleines de cette foi qui atteste encore de magnifiques basiliques et les institutions si nombreuses de la piété chrétienne, eurent une puissance qui, eu égard aux temps et aux moyens imparfaits de cette époque, surpassait celle des nations modernes les plus florissantes. L'Italie, la mer Noire, l'Afrique, l'Asie, étaient le théâtre des relations commerciales et des expéditions militaires de nos ancêtres; ils y faisaient d'importantes et fécondes conquêtes, et tandis qu'ils dominaient les mers, ils étaient entourés de respect et d'honneur, chers à tous, ils ne restaient pas inactifs, ils cultivaient les arts, et le mouvement des affaires s'accroissait, par toutes sortes de moyens honnêtes, la richesse publique et privée. Les industries de la laine, de la soie, de l'orfèvrerie, des vitraux colorés, de la papeterie, à Florence, à Pise, à Bologne, à Milan, à Venise, à Naples, fournissaient à des milliers et des milliers d'ouvriers un travail lucratif; elles attirèrent sur nos marchés l'or et le concours des étrangers."

Ce haut témoignage, mérité par l'Italie catholique du moyen âge, ne peut-il pas, avec nos moins de vérité, s'appliquer à la France des grands siècles chrétiens ? Le P. Pâquet, parlant de la nation française sous l'ancien régime, distingue deux époques remarquables de progrès matériel et intellectuel, la première sous Louis IX, la seconde sous Louis XIV et une partie du règne de Louis XV.

Le progrès, il l'attribue surtout à l'influence prépondérante de la loi morale et des croyances religieuses. Nous avons nommé Louis IX. L'histoire impartiale, en vantant son esprit de foi et de justice, son activité, son instinct d'ordre et de paix, fait de son règne un tableau où se reflète, avec la sagesse politique du monarque, toute la félicité et toute la prospérité de son peuple.

"C'est alors", dit l'abbé Baille, que la France prit sur plusieurs points importants ses limites naturelles d'un côté par l'acquisition définitive de la Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la Touraine et du Poitou, de l'autre par la cession volontaire de tous les droits que l'aragon prétendait avoir sur plusieurs villes placées en deça des Pyrénées. C'est alors que l'on vit cet admirable exemple d'un souverain, établissant dans les diverses provinces de sa domination des commissaires chargés de rechercher et de réparer tous les torts faits par ses prédécesseurs. C'est alors que les charges publiques cessèrent d'être vexatoires, que la perception des impôts fut régulière par la sagesse et la modération, la police établie dans tout le royaume, mais surtout dans la capitale, les lois réformées et perfectionnées, la coutume barbare du duel juré qui à jamais abolie. C'est alors surtout que la fermeté de Louis IX dans la distribution de la justice établit au point d'attirer à ses pieds les princes et les rois étrangers, comme les navires et les petits vasaux lui portèrent leurs plaintes au pied du trône de Vincennes. C'est alors que l'on vit un roi vraiment père de son peuple, faisant transporter le blé des provinces, les bois de ses forêts, à celles de ses provinces qui la disette ou l'hiver désolait, tandis qu'il repandait par lui-même sur les malheureux les plus abondantes aumônes. C'est alors enfin que les guerres précédées d'un non moins terrible à cette époque, furent absolument interdites dans toute l'étendue du royaume de France."

Dans les temps modernes, la Belgique industrielle et croissante, nous offre un bel exemple d'activité économique dans un pays catholique. On connaît, d'une part, sa vaillance dans les questions de foi, d'école confes-

sonnelle, de droit chrétien. De l'autre, elle présente au monde le spectacle d'un peuple éminemment laborieux, progressif et organisateur, où fleurissent des institutions sociales de tout genre, ouvrières, industrielles et agricoles. Dans son livre sur les associations agricoles belges, Max Turmann décrit le rapide développement de ces organismes, et il ajoute que "cette efflorescence est due, en très grande partie, à l'action des catholiques".

La même concordance entre l'esprit catholique et le succès économique marqua au siècle dernier, dans la république de l'Équateur, d'une façon frappante, l'œuvre merveilleuse, trop tôt interrompue par le crime, de García Moreno.

Laissons ici la parole à son historien, le Père Berthe : "L'Équateur, dit-il, avait vécu de tout temps dans la pauvreté. Ce n'est qu'en rencontrant bien quelques propriétés de vastes et riches haciendas, mais on peut dire que la masse du peuple, et même de la bourgeoisie, végétait dans la misère. De ce mal existait certainement une cause naturelle, le peu d'habileté des habitants, mais il faut avouer aussi que jamais gouvernement ne se préoccupa de les stimuler au travail. Espagnols et révolutionnaires avaient rivalisé de zèle pour s'enrichir de la sueur de l'ouvrier, ce qui ne l'engageait guère à faire beaucoup de besogne. Une autre raison pour laquelle l'agriculture et l'industrie, ces deux sources de richesse, ne pouvaient prospérer à l'Équateur, c'était l'absence totale des voies de communications, et par suite l'impossibilité des transports et des échanges."

Gracia Moreno se mit à l'œuvre. Tout en prêtant son appui aux œuvres d'instruction, de charité, de restauration religieuse, il parvint, dans l'espace de quelques années, par une énergie de fer et un travail de géant, à doter sa patrie de grandes routes, et à déterminer dans ce pays stationnaire, où tout progrès était inconnu, un essor agricole et industriel admirable. Et après avoir décrit l'incroyable succès obtenu par son héros, le Père Berthe conclut :

"Devant cette exposition trop surprenante des merveilles réalisées dans l'ordre matériel et financier, aussi bien que dans l'ordre intellectuel et religieux, nos politiques matérialistes, les œuvriers les plus acharnés de leurs doctrines antichrétiennes et antisociales, seuls en dix ans, grâce à la politique chrétienne, tira l'Équateur de l'abîme du déficit et de la banqueroute creusée sous ses pas par les prétendus hommes de progrès, puis le lança dans une voie de gloire et de prospérité inconnue aux républiques américaines, et même aux peuples d'Europe, depuis qu'ils ont cessé de chercher avant tout le royaume de Dieu et sa justice. Nieront-ils ce fait si éclatant que le social ?

Que si certains États insurgés contre le catholicisme ou étrangers, dans la majorité de leurs membres, à notre loi, ont pu de notre temps s'enrichir et prospérer, nous sommes surpris : cela dépend d'abord de causes naturelles, spéciales, telles que la nature et les ressources du territoire, ou de la mentalité antichrétienne de ces sociétés, mais au fond de christianisme, aux idées d'ordre, de travail et de prévoyance, dont elles démentent, malgré tout, l'impénétrable, qui commandent leur action.

La condition des affaires dans notre province catholique de Québec et dans tout le Canada français, n'est certes pas en opposition avec la thèse que nous soutenons. Quelques païens protestants l'empêchent évidemment sur nous par la pléthore de leurs capitaux, par le nombre et la puissance des fortunes colossales, et même démentent qu'il s'agit de la foi chrétienne, sans avoir, dans l'ordre économique, tout ce qu'il nous est permis de pourvoir, nous jouissons, néanmoins, d'une quantité de biens suffisante, et assez équitablement répartie, pour nous justifier de prétendre que, dans l'ensemble, malgré des crises passagères et accidentelles, notre situation matérielle n'est pas mauvaise, et que la plupart de nos établissements et de nos entreprises sont en voie de prospérité.

Nous y voyons à l'abri de deux causes excessives qui rompent, en d'autres contrées, l'équilibre social : nous ne souffrons, ni de milliardisme, ni de paupérisme.

IV

J'ajoute qu'il n'est aucune année de l'activité financière où les gens de notre foi et de notre race n'aient remporté de très solides succès. Si l'histoire romaine, ni le génie français, n'interdisent le zain honnête et l'essor vers la richesse.

Cet essor est déshonoré. L'une des vices de notre nationalité, — non, assurément, la plus hante, mais non la moins légitime, — peut se traduire, aux yeux de tous ceux qui aiment leur nationalité, par cette formule : l'ascension économique des Canadiens français.

Nos possessions d'incalculables richesses naturelles dont, jusqu'ici, les nôtres n'ont exploité qu'une part très restreinte. C'est par des études sérieuses, approfondies, et par la création, dans nos rangs, d'une véritable élite scientifique; c'est par l'énergie du travail ou à donné chez

nous tant de preuves, et par l'esprit d'entreprise dont nos compatriotes de langue française sont capables; c'est enfin par la puissance et la mise en valeur de capitaux assujettis, tout ensemble, à nos besoins et à nos loix, que se fera, à notre profit, l'utilisation de nos propres biens. L'argent est un instrument; il sert ceux qui s'en servent et qui le maîtrisent.

Grâce à Dieu, l'œuvre d'initiative laborieuse et raisonnée que nos meilleurs économistes préconisent, est en marche. Elle a été, dans l'enseignement spécial, de nouvelles écoles, régénéré l'agriculture, élargi le champ du commerce, accompli dans l'industrie des progrès très variés, progrès dont nous aurions le droit d'être plus fiers, s'ils portaient davantage notre marque.

Louons ceux de nos frères qui, par leurs talents, leur ingéniosité, et une ambition de bon aloi, tiennent la tête du mouvement. Et poussons les autres dans cette voie d'une prospérité temporelle que l'Église, loin d'y faire obstacle, encourage, tout en lui prescrivant des bornes et tout en l'orientant vers son but.

Les bornes de la richesse, ce sont celles qui lui dictent la loi morale de laquelle relèvent tous les projets, tous les marchés, toutes les opérations financières, et qui, par ses principes de justice, de probité et de bienveillance, par son souci du bien particulier et de l'intérêt général, par la sainte législation qu'elle inspire, gouverne l'immense réseau des actes professionnels, supprime les abus, prévient les accaparements odieux et tout ce qui tend à déséquilibrer les divers éléments sociaux.

Le but de la richesse, c'est, comme l'enseigne saint Thomas, d'établir les individus et les familles, et par là même les États, sur des bases solides de bien-être matériel et surtout de progrès spirituel. C'est de fournir à l'homme le moyen de glorifier Dieu, en lui élevant des temples; en lui dédiant des œuvres, œuvres de piété, d'assistance des pauvres, de savoir et d'art chrétien; en favorisant des institutions où ses droits soient reconnus, et en lui permettant de participer à la vie des générations éternelles dans la félicité éternelle à la patrie terrestre où elles naissent, et dans l'amour plus généreux encore de cette patrie supérieure où elles vivent. "L'Église", déclare Léon XIII, souhaite grandement que l'effort humain soit couronné de fruits abondants; elle encourage toutes sortes d'arts et d'industries, pourvu que cette fécondité du travail, loin de détourner de Dieu, y conduise."

Ainsi entendue, la richesse n'a rien qui s'oppose à l'exercice de notre apostolat religieux et social. Les exemples remarquables ont maintes fois démontré que le capital canadien, en des mains probes et sages, peut faire pour l'Église et pour ses œuvres. "Les biens matériels, disait naguère dans une conférence l'un de nos économistes les plus distingués, les biens matériels sont nécessaires au maintien et au développement d'un idéal spirituel, moral et intellectuel."

C'est la thèse même du corps associé à l'âme pour en être l'instrument docile et le coopérateur efficace. Plénitude du spiritualisme sur ce continent où le culte passionné de la matière exerce tant de ravages, nous avons donc le devoir, non de mépriser ce que Dieu a créé et ce qu'il fait fructifier pour nous, mais d'imprimer sur le terrain économique le sceau de notre esprit et de nos croyances; de dominer et de féconder les ressources de la nature, sans les laisser dévier de leur destination véritable; de garder à la raison son empire, aux forces de la conscience leur souveraineté.

Nous avons le devoir, — et ce sera notre suprême honneur, — d'appliquer à la foi chrétienne, que nous professons, et aux exigences de la mission morale et civilisatrice dont nous sommes investis, tous les travaux et tous les biens.

L.-A. PAQUET, prêtre.

(Le "Canada français")

CHEZ LES AUTRES

Comment pourra-t-on réfléchir ?

Parlant des facilités de communications sans cesse grandissantes, M. Omer Héroux, du "Devoir", se demande avec raison où l'homme de demain trouvera le temps de réfléchir.

Merveilleuse économie de temps ! Mais sera-t-elle toujours sans inconvénient ?

Dans ce monde de demain, où les négociateurs seront instantanément jetés en face de l'un de l'autre, où tout sera combiné pour multiplier presque indéfiniment les facilités d'agir et d'agir avec une foudroyante rapidité, où l'homme, housculé par ses propres inventions, trouvera-t-il des espaces de calme et de silence ?

Où trouvera-t-il le temps de réfléchir ?

AUX EXAMENS

— Pourriez-vous me dire la date de la mort d'Héribert IV ?

— Héu... J'avais pas qu'il était dé-

visité

— Le dâtem 324 vient d'être libé-

— Est-ce que je peux attendre qu'il revienne ?

ORGUES ET ONDES RADIOPHONIQUES

Depuis plus de deux mille ans que l'"orgue hydraulique" a été inventé, aux plages lointaines de l'Égypte, ou seulement lorsqu'un Abbé de Saint-Savin, au IX^e siècle, introduisit dans l'église l'usage de l'instrument à soufflets, jusqu'aux réserves aux concerts profanes, que d'inventions nouvelles furent utilisées pour rendre l'orgue de plus en plus apte au service divin !

Sans entrer dans le détail de cette longue histoire (où l'Église de Paris a joué un rôle important), je crois qu'il n'est plus, à l'heure actuelle, personne qui ne soit au courant des avantages conférés par l'électricité au maniement des orgues. Les organiers consciencieux et bien outillés établissent désormais des transmissions électriques inattaquables, fonctionnant avec une régularité et un équilibre parfaits. Parmi les orgues d'église les plus récentes et les plus importantes, on l'électricité remplace tous les anciens systèmes, on peut citer, dans le Midi, celles de la cathédrale de Narbonne, œuvre de M. Puget, de Toulouse, ou, dans le Nord, les orgues nouvelles de Lens et d'Arras, dues à MM. Coupleux, de Lille, etc.

Les souffleries elles-mêmes, dans les orgues à transmission mécanique, sont actionnées par un petit moteur électrique, supportant la charge qu'assument les bras ou les jambes de souffleurs humains, parfois... récalcitrants !

Toutefois, mécaniques, tubulaires, ou bien électriques, les orgues, depuis toujours, ont pour agent sonore l'air comprimé, distribué dans l'armée de tuyaux qui remplissent d'imposants buffets, — souvent bien difficiles à loger convenablement.

Mais voici qu'avec la T. S. F., une nouvelle source d'agents sonores est révélée. L'invention du grand savant catholique Branly devait, par ses conséquences et ses dérivés, déclencher, grâce à l'emploi de la lampe électrique "triode", des manifestations de bruits jusqu'alors inconnus, considérés d'abord comme parasites des postes de T. S. F.; cependant, ces bruits, disciplinés et devenus bientôt des sons déterminés, allaient permettre le réglage des postes, et arriver à constituer une gamme tout entière, aux timbres d'une exquise pureté ! Tous les "técistes" connaissent ces bruits, ces sons, cette musique.

Il restait à faire profiter les instruments proprement dits de la nouvelle découverte.

Depuis une douzaine d'années, les chercheurs, à l'envi, se sont ingéniés à utiliser ces propriétés de la source électrique. On a ainsi obtenu des résultats curieux ou amusants : des "super-violons", des "staccatos", des instruments à "glissando" rappelant ceux du jazz, ou à "détaché" imitant la harpe ou la mandoline. On a même improprement donné le nom d'"orgue électrique" à une sorte d'harmonium muni de lampes "amplificatrices" augmentant, avec la puissance qui leur est propre, la sonorité, mais en même temps toutes les déficiences de la stridence de ses anches.

Signalons, parmi les plus remarquables de ces nouveautés, le "piano radiophonique" où les deux sonorités, celle des cordes et celle des vibrations électriques transformées en sons musicaux, sont associées, ces dernières chantant, les autres les accompagnant.

Inutile de dire que de tels perfectionnements, même (ou surtout) appliqués à un orgue, ne conviennent pas au culte religieux; seuls peuvent l'accepter des instruments destinés à la récréation, à des lieux de plaisir, cinémas ou salles de danse.

Si l'Église, comme le dit excellemment le Pape Pie X dans son "motu proprio" sur la musique sacrée, a toujours approuvé ce que l'art a trouvé de beau et de bien, il faut se rappeler aussi les instructions de S. S. Pie XI dans la Constitution *Divini cultus*, au sujet précisément du choix des jeux d'orgue, et de l'emploi de cet instrument dans le service du culte.

Or, frappés du rapport que présentent, avec ceux de l'orgue, certains des sons radiophoniques, plusieurs savants de divers pays se sont efforcés d'obtenir des orgues, parlant par les oscillations électriques ainsi transformées, sans qu'il fût besoin désormais de soufflets, de mécaniques et de tuyaux !

Le précurseur, en ce genre, a été assurément M. A. Givélet, ancien élève du Collège Stanislas, à Paris, et dont le nom est bien connu de tous les sansillistes. La rencontre fortuite qu'il fit d'un facteur d'orgues, M. Éloi Coupleux, devait provoquer la collaboration du fameux ingénieur électricien avec ce non moins remarquable technicien. Poursuivies durant plusieurs années, leurs recherches aboutirent, l'an dernier, à la présentation d'un petit orgue de laboratoire, à l'Académie des Sciences, présentation faite par M. le général Ferrier lui-même, de cet instrument à deux claviers et pédalier; il fut soumis aussi au contrôle de divers organistes et critiques, dont plusieurs, et non des moins connus, se sont enthousiasmés pour la nouvelle découverte.

En effet, justifiant ces pronostics, les inventeurs, sur les instruments construits depuis leurs premiers essais, ont maintenant réussi à établir autant et plus de sonorités variées qu'avait un grand orgue à tuyaux. De sorte que, sans machine, ni soufflets, ni tuyaux, avec seulement des jeux de lampes à trois électrodes, ce nouvel orgue permet d'obtenir, sous un petit format (peu importe les lampes et leurs bobines, les "seifs" et condensateurs), des effets analogues à ceux des jeux de 16, de 8, de 4 pieds, de leurs "fournitures", les "mutations", les "accouplements", etc., et en outre des timbres nouveaux et combinaisons, en principe illimités.

C'est dire que sur un tel instrument "électronique" (les sons étant directement obtenus par les "électrons" engendrés entre les circuits de plaque et de grille (1), on peut jouer toutes les œuvres écrites par les maîtres de l'orgue, depuis Couperin ou Grigny jusqu'à Guilmant et Franck, et obtenir la sonorité du plus extrême "pianissimo" convenable à un accompagnement, jusqu'au "fortissimo" capable de remplir les plus vastes édifices.

D'autre part, un tel instrument, par sa construction qui peut être entièrement d'acier et d'alliages inoxydables, conviendrait aussi bien à des climats chauds et humides, sans avoir à craindre les multiples inconvénients des orgues ordinaires où seuls le bois et des métaux tendres sont employés. Quant aux différences de potentiel des courants électriques, chacun sait qu'il suffit d'intercaler un transformateur ou un moteur asynchrone convenable sur la ligne pour parer à tous à coups et que l'usage d'une lampe de T. S. F., — celles qui font parler les orgues de ce système, — est tellement faible qu'elle est pratiquement nulle. Aussi un instrument de ce genre ne peut se désaccorder, n'ayant pas à souffrir des variations de température.

J'ajoute que, avec les facilités offertes par la transmission électrique, l'orgue électronique permet de faire parler ses timbres là où on le désire. Avec un instrument construit d'après ce système, on peut faire instantanément résonner en écho des jeux placés dans une tribune, une chapelle, au chœur ou dans la nef.

Quelle admirable découverte que cette musique des ondes radiophoniques mise au service de la liturgie sacrée, dont la fin principale est la gloire de Dieu, avec la sanctification de ses fidèles !

A. GASTOÛ.

(La Semaine religieuse de Paris).

(1) Je m'excuse, près des lecteurs qui ne sont pas "sansillistes", d'employer des termes aussi techniques, mais ces derniers comprendront immédiatement.

NOUVELLES DE LA VILLE ET DE LA BANLIEUE

Nouvelles de la Rive Sud

DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA VILLE POUR \$60,000, DANS LE VIEUX

Toujours dans le but de remédier au chômage dans Lévis, le Conseil de la Ville a décidé de faire exécuter des travaux pour un montant de \$60,000. Les gouvernements et la ville y contribueront chacun pour 50 pour cent. Malgré toutes les démarches faites auprès des premiers, on n'a pu obtenir plus que ce pourcentage. Quant à la ville, elle fera un nouvel emprunt de \$30,000, projet approuvé par plusieurs citoyens, a dit M. le maire, dont M. J. J. Langlois, MM. les échevins Larochelle, Michaud, Courville, Pelletier et Durand.

Quant au mode de remboursement, de cet emprunt à 5 pour cent, il pourra être de \$2,607.30 pendant 30 ans, soit de \$1,931.50 pendant 30 ans, suivant le plan fourni par le trésorier de la ville à la demande de M. l'échevin J. T. Larochelle.

Les membres du Conseil sont d'accord que c'est le seul moyen de venir au secours des sans-travail, réalisant que plusieurs familles n'ont que la journée d'ouvrage pour vivre.

À la suggestion faite par M. l'échevin Durand, de consulter les propriétaires en assemblée publique, le Conseil répondit qu'une telle assemblée comporterait le danger de soulever l'opinion publique et d'amener des discussions entre propriétaires et ouvriers.

L'emprunt est donc décidé. Quant aux travaux, ils seront faits dans les départements de l'aqueduc et de la voirie et commenceront dans un mois.

UNE NOUVELLE RUE À VILLEMAIR

Villemair possédait maintenant une rue de plus. Cette nouvelle rue, ouverte par le Conseil de Lévis sous les ordres du président de la voirie, M. L. B. Pelletier, va de l'église du Christ-Roi à la rue St-Louis. Les résidents de ce quartier apprécient sans doute cette innovation.

TOUS LES AMIS DE LA GARDE Y SONT INVITÉS

Un audier privé au profit de la Garde des Chevaliers de Lévis aura lieu demain soir à la résidence du Capt. H. J. Pelletier, rue Duplessis, à Beauville.

Tous les bienfaiteurs et amis de la Garde y sont cordialement invités.

DANS LE DEUIL.

Nos sympathies à M. Louis Fortin, de St-Denis, et à Mme Fortin (née Jeanne St-Laurent), qui viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur enfant, Octave, survenu ce matin, à l'âge de 2 ans.

Les funérailles ont lieu cet après-midi à 4 heures en l'église de St-Denis.

FUNÉRAILLES DE MME J. HAMBLIN

Hier matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu en l'église de Beauville les funérailles de Mme Jos. Hamblin (née Caroline Thériault), décédée hier, à l'âge de 64 ans.

L'inhumation fut faite au cimetière Mont-Martin.

Nos sympathies aux sympathiques à l'époux et à la famille de la regrettée défunte.

RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LÉVIS

Le président et les directeurs de la Chambre de Commerce ont soumis le rapport suivant des activités de cette Chambre, depuis juin dernier :

RÉSOLUTIONS.

Une résolution d'approuver à la commission ou monopole des charbonniers de Lévis, et à soumettre personnellement au public.

Une résolution demandant une réduction des prix exorbitants de "dockage" que le gouvernement charge aux valeurs usant des charbonniers. Prix qui dépassent dans plusieurs cas, le coût de l'ouvrage.

Une résolution demandant que la construction des bateaux-fusils soit faite au Canada, la préférence à être donnée aux chantiers de Lévis, moyennant que les prix soient favorables.

Un mémoire envoyé au gouvernement provincial contenant des propositions pour donner du travail aux chômeurs.

Une résolution d'approuver à la commission ou monopole des charbonniers de Lévis, et à soumettre personnellement au public.

Une résolution demandant une réduction des prix exorbitants de "dockage" que le gouvernement charge aux valeurs usant des charbonniers. Prix qui dépassent dans plusieurs cas, le coût de l'ouvrage.

Une résolution demandant que la construction des bateaux-fusils soit faite au Canada, la préférence à être donnée aux chantiers de Lévis, moyennant que les prix soient favorables.

Un mémoire envoyé au gouvernement provincial contenant des propositions pour donner du travail aux chômeurs.

Une résolution d'approuver à la commission ou monopole des charbonniers de Lévis, et à soumettre personnellement au public.

Une résolution demandant une réduction des prix exorbitants de "dockage" que le gouvernement charge aux valeurs usant des charbonniers. Prix qui dépassent dans plusieurs cas, le coût de l'ouvrage.

Une résolution demandant que la construction des bateaux-fusils soit faite au Canada, la préférence à être donnée aux chantiers de Lévis, moyennant que les prix soient favorables.

Un mémoire envoyé au gouvernement provincial contenant des propositions pour donner du travail aux chômeurs.

Une résolution d'approuver à la commission ou monopole des charbonniers de Lévis, et à soumettre personnellement au public.

Une résolution demandant une réduction des prix exorbitants de "dockage" que le gouvernement charge aux valeurs usant des charbonniers. Prix qui dépassent dans plusieurs cas, le coût de l'ouvrage.

Une résolution demandant que la construction des bateaux-fusils soit faite au Canada, la préférence à être donnée aux chantiers de Lévis, moyennant que les prix soient favorables.

L'Acidité des rognons Interrompt le sommeil

Des milliers d'hommes et de femmes souffrent de l'acidité des rognons, ce qui leur fait perdre le sommeil et leur cause de graves souffrances.

Une résolution, à la demande du Dr Fortin, M. P., concernant l'emploi de l'argent du chômage pour l'ouvrage préliminaire à l'extension du quai de la Laison Engineering.

Des demandes furent reçues d'une industrie employant 250 hommes et le district de Lévis semblait être le site favorable. Malheureusement, il semble que cette industrie s'installera ailleurs dans la province, quoique la chose ne soit pas définitivement réglée.

CHOMAGE.

Va qu'il semblait évident que les conditions du chômage devaient être définitivement fixées, des lettres furent adressées aux différentes municipalités du district, demandant le nombre de sans-travail dans le temps, avec l'idée d'obtenir le nombre total de sans-travail dans toutes les municipalités, pour que ce nombre soit communiqué aux autorités gouvernementales par l'entremise de la presse quotidienne, et qu'un programme défini soit préparé et accepté par les différentes municipalités pour des travaux ou projets qui pourraient être exécutés. Le nombre total des sans-travail, dans le temps, dans toutes les municipalités de la rive sud, était de 1,750. Ce nombre avait été augmenté depuis, forme un total d'à peu près 2,000 sans-travail. Un grand nombre de ces sans-travail n'ont pas eu d'ouvrage depuis six mois et plus.

En considérant la question de commencer des projets de développement pour donner de l'ouvrage aux sans-travail, il est absolument nécessaire de se rappeler que le projet ou plan entrepris ne doit pas seulement être dans le but d'accomplir certains projets, mais de donner du travail à ceux qui sont sans-travail, et de leur donner un moyen de subsistance.

La question qui est actuellement devant la Chambre de Commerce est celle de savoir si ces appareils seront transportés à Québec ou si on les conservera à Lévis. Il y a d'ailleurs tout un projet de préparer pour les conserver à Lévis. La construction d'un nouveau quai à Pointe Lévis et le déménagement des appareils à décharger le charbon à cet endroit seraient des subsides pour le district de Lévis. Voici quelques-uns de ces avantages :

1.—La disparition des dommages causés par la fumée provenant des appareils à charbon.

2.—La disparition de la congestion du trafic, congestion causée par les trains qui traversent l'avenue Laurier.

3.—La disparition des graves dangers qu'occasionnent toujours des traverses à niveau.

4.—L'établissement d'un quai public près de la gare, lorsque les appareils à déchargement auront été déménagés à Pointe Lévis.

5.—L'établissement d'un espace d'une cour considérable pour le transport de la marchandise par les trains et par bateaux et l'abandon de l'usage de la voie principale des C.N.R. pour faire la composition des trains.

6.—La création ou le développement d'un marché pour le charbon provenant des provinces maritimes.

7.—La présence d'un tel marché de charbon à bon marché amènera de nouvelles industries à s'installer près de ce marché.

8.—Il n'est pas nécessaire d'acheter des terrains, vu que tous les terrains intéressés sont les propriétés du gouvernement du Dominion et du Canada National.

Il est un fait certain que toute la population connaît, c'est que si la rive nord est capable d'avoir ces appareils à déchargement du charbon, elle en tirera un bénéfice considérable, pendant que nous, au sud, ne perdons rien, car nous aurons le plaisir de constater un désastre extraordinaire.

Voilà les différents projets qui ont été étudiés et qui ont été présentés à la Chambre de Commerce. Les différents projets ont été présentés à la Chambre de Commerce. Les différents projets ont été présentés à la Chambre de Commerce.

Une résolution, à la demande du Dr Fortin, M. P., concernant l'emploi de l'argent du chômage pour l'ouvrage préliminaire à l'extension du quai de la Laison Engineering.

Des demandes furent reçues d'une industrie employant 250 hommes et le district de Lévis semblait être le site favorable. Malheureusement, il semble que cette industrie s'installera ailleurs dans la province, quoique la chose ne soit pas définitivement réglée.

CHOMAGE.

Va qu'il semblait évident que les conditions du chômage devaient être définitivement fixées, des lettres furent adressées aux différentes municipalités du district, demandant le nombre de sans-travail dans le temps, avec l'idée d'obtenir le nombre total de sans-travail dans toutes les municipalités, pour que ce nombre soit communiqué aux autorités gouvernementales par l'entremise de la presse quotidienne, et qu'un programme défini soit préparé et accepté par les différentes municipalités pour des travaux ou projets qui pourraient être exécutés. Le nombre total des sans-travail, dans le temps, dans toutes les municipalités de la rive sud, était de 1,750. Ce nombre avait été augmenté depuis, forme un total d'à peu près 2,000 sans-travail. Un grand nombre de ces sans-travail n'ont pas eu d'ouvrage depuis six mois et plus.

En considérant la question de commencer des projets de développement pour donner de l'ouvrage aux sans-travail, il est absolument nécessaire de se rappeler que le projet ou plan entrepris ne doit pas seulement être dans le but d'accomplir certains projets, mais de donner du travail à ceux qui sont sans-travail, et de leur donner un moyen de subsistance.

La question qui est actuellement devant la Chambre de Commerce est celle de savoir si ces appareils seront transportés à Québec ou si on les conservera à Lévis. Il y a d'ailleurs tout un projet de préparer pour les conserver à Lévis. La construction d'un nouveau quai à Pointe Lévis et le déménagement des appareils à décharger le charbon à cet endroit seraient des subsides pour le district de Lévis. Voici quelques-uns de ces avantages :

1.—La disparition des dommages causés par la fumée provenant des appareils à charbon.

2.—La disparition de la congestion du trafic, congestion causée par les trains qui traversent l'avenue Laurier.

3.—La disparition des graves dangers qu'occasionnent toujours des traverses à niveau.

4.—L'établissement d'un quai public près de la gare, lorsque les appareils à déchargement auront été déménagés à Pointe Lévis.

5.—L'établissement d'un espace d'une cour considérable pour le transport de la marchandise par les trains et par bateaux et l'abandon de l'usage de la voie principale des C.N.R. pour faire la composition des trains.

6.—La création ou le développement d'un marché pour le charbon provenant des provinces maritimes.

7.—La présence d'un tel marché de charbon à bon marché amènera de nouvelles industries à s'installer près de ce marché.

8.—Il n'est pas nécessaire d'acheter des terrains, vu que tous les terrains intéressés sont les propriétés du gouvernement du Dominion et du Canada National.

Il est un fait certain que toute la population connaît, c'est que si la rive nord est capable d'avoir ces appareils à déchargement du charbon, elle en tirera un bénéfice considérable, pendant que nous, au sud, ne perdons rien, car nous aurons le plaisir de constater un désastre extraordinaire.

Voilà les différents projets qui ont été étudiés et qui ont été présentés à la Chambre de Commerce. Les différents projets ont été présentés à la Chambre de Commerce. Les différents projets ont été présentés à la Chambre de Commerce.

Une résolution, à la demande du Dr Fortin, M. P., concernant l'emploi de l'argent du chômage pour l'ouvrage préliminaire à l'extension du quai de la Laison Engineering.

Des demandes furent reçues d'une industrie employant 250 hommes et le district de Lévis semblait être le site favorable. Malheureusement, il semble que cette industrie s'installera ailleurs dans la province, quoique la chose ne soit pas définitivement réglée.

CHOMAGE.

impossible de voir à la réalisation de ce projet.

LES OPERATIONS HIVERNALES DES BRIGADES-GLACIÈRES

Les glaces qui s'amoncellent en énorme quantité à chaque hiver et qui bloquent la circulation des vaisseaux dans notre havre ont fait l'objet d'une étude spéciale. Les deux rives ont droit de s'occuper de cette question et de voir à ce que les brises glaces ne fassent pas de travail dans le lac St-Pierre, travail qui a pour effet d'amonceler les glaces dans le port de Québec. Un comité a été formé pour étudier cette question et un rapport va être adressé au gouvernement fédéral par la Chambre de Commerce.

Le meilleur endroit sur la rive sud

Pour faire l'achat d'un poêle neuf ou usagé, venez au magasin LES POÊLES BELANGER 29, Côte du Passage Lévis.

ST-ROCH

MGR LE CURE

Après un bref séjour à l'Hôtel-Dieu Mgr Laguerre est revenu au presbytère dans le courant de la semaine, mais ses médecins l'obligent encore au repos.

ST-SAUVEUR

LES ENFANTS DE MARIE

À 2 heures, demain après-midi à l'église paroissiale, il y aura assemblée des Enfants de Marie.

LE DROIT DE PROPRIÉTÉ

M. Bourassa consulte Saint Thomas sur le droit de propriété. Il est aussi une opinion de Bossuet, qui rappelle l'enseignement de Léon XIII et de Pie XI :

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CONCOURS DE EUCHEIRE

Le 30 novembre, à la salle St-Pierre, il y aura un grand concours de eucharistie au profit des pauvres et beaucoup de prix ont déjà été offerts pour cette partie de cartes. Ceux qui voudront tenter ces généreux donateurs seront les bienvenus en adressant leurs prix chez M. Art-E. Paquet, président du comité de ce concours, 168 d'Argenson.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le mariage de M. Des-Longueurs, fils de M. Joseph Fortin, avec Mlle Marie-Victoria Veillette, fille de M. Omer Veillette, de St-Gregoire.

CAPITALISME, BOLCHEVISME

(Suite de la dernière page)

M. Henri Bourassa

Commençons par nous entendre sur les mots. Laissons de côté les définitions abstraites et envisageons dans la réalité concrète trois aspects du problème économique et social, ou, si l'on préfère, trois solutions qui s'affrontent, tout en se complétant sur certains points.

Capitalisme : Concentration des richesses entre les mains de collectifs particuliers, qui dominent les activités économiques, les sources du crédit public et privé et, dans une large mesure, l'ordre social et politique, opprimant l'individu, la famille et l'Etat.

Bolchévisme : application plus ou moins complète des doctrines du communisme et du collectivisme de classe, abolissant, comme le capitalisme, à l'égard de la propriété individuelle, à opprimer l'individu, à supprimer la famille et l'Etat.

Christianisme : ordre social basé sur la primauté des droits de Dieu et la fraternité humaine; juste équilibre entre les droits respectifs de l'individu, de la famille et de l'Etat; entre le capital et le travail, entre la propriété privée, la propriété collective et le patrimoine commun du genre humain.

Dans l'étude de ces trois régimes nous suivrons pas à pas les directions de l'Eglise infallible, telles que les ont données Léon XIII, dans l'encyclique "Rerum Novarum", et Pie XI, dans sa toute récente encyclique "Quadragesimo Anno", qui affirme, prolonge et complète l'enseignement de son illustre prédécesseur, en tenant compte, un compte rigoureux, des faits nouveaux, bons ou mauvais, survenus depuis quarante ans. Au reste, ces deux mémorables thèses, à la fois théologiques, rationnelles et pratiques, ne font que préciser la doctrine constante de l'Eglise. Cette doctrine, ignorée ou méconnue de tant de catholiques, et plus peut-être en notre "catholique" province que partout ailleurs, il est bon de la rappeler souvent.

LA DICTATURE ECONOMIQUE

"Ce qui, à notre époque, frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir économique discrétionnaire, aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples administrateurs de leur gré."

"Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dépenses, selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, à bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer."

"Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dans la liberté d'une concurrence sans limites; ceux-là seuls restent debout qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont les moins gênés par les scrupules de conscience."

"A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à luttée pour s'emparer de la puissance, et cet effort se traduit en combat d'abord pour la maîtrise économique; on se dispute ensuite le pouvoir politique, dont on exploite les ressources et la puissance dans la lutte économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers Etats menacent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économique pour trancher leurs différends politiques."

"Ce sont là les dernières conséquences de l'économie individualiste dans la vie économique; la libre concurrence s'est détruite elle-même; la liberté du marché a succédé à une dictature économique, l'appât du gain a fait place à une ambition effrénée de dominer. Toute la vie économique est devenue horriblement dure, implacable, cruelle."

"A tout cela viennent s'ajouter les graves dommages qui résultent d'une anarchie confusionnelle entre les fonctions et devoirs d'ordre politique et ceux d'ordre économique; telle, pour ne citer qu'un exemple, l'extrême importance, la débauche du pouvoir; nul qui devrait gouverner de haut, comme souverain et suprême arbitre, en toute impartialité et dans le seul intérêt du bien commun et de la justice, il est tombé au rang d'esclave et devenu le docile instrument de toutes les passions et de toutes les ambitions de l'intérêt. Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants divers : d'une part le nationalisme ou même l'impérialisme économique de l'autre, non moins funeste, le désastreux, l'impérialisme politique, l'impérialisme international de l'argent, pour lequel la loi est l'avantage, la loi est la patrie."

Ainsi et place de ce régime "maître", le nôtre, le Pape admet que les gouvernements, les chefs d'opinion, les capitalistes, les ouvriers, tout le monde, de restaurer le "double caractère, individuel et social, qui révélerait le capital ou propriété d'une part et le travail de l'autre". Il déplore l'insécurité de ceux qui... laissent se propager les doctrines du communisme. Mais il ajoute aussitôt : — et ces graves maux s'imposent particulièrement à l'attention des hommes d'Etat des hommes d'affaires, voire de certains hommes d'Eglise de chez nous — "Ceux-là surtout méritent d'être condamnés pour leur inertie qui négligent de supprimer ou de changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement de la société."

LE DESORDRE CANADIEN

Cette sévère condamnation nous frappe en plein front. Depuis quelques mois, il s'est dit à cet égard, beaucoup de choses peu réfléchies d'ailleurs, contre le bolchévisme. Qu'il soit préconisé, qu'il soit fait surtout, pour changer des états de choses qui exaspèrent les esprits des masses et préparent ainsi la voie au bouleversement de la société."

Et pourtant, Dieu sait et nous devons savoir, tout ce qu'il faudrait faire pour rétablir en notre pays, en notre province, l'ordre économique et social! Depuis près d'un siècle, nous pratiquons la "libre concurrence" mise en honneur par l'Angleterre libérale (et conservatrice). Dans notre province, en particulier, nous avons combiné le régime économique anglais et le régime légal français, gallican d'abord,

puis jacobin, tout imprégné de ce faux individualisme, au justement dénoncé par le Pape. Cette mentalité fautive régit dans nos lois, dans notre enseignement professionnel, dans nos activités économiques, sans distinction de parties de classes ou d'écoles, sans évidemment que personne n'ait osé, pour ne pas dire encouragés, d'initiatives bien inspirées, mais plus théoriques que pratiques, pour réagir contre ce système anti-chrétien, on peut dire en toute certitude, avec Mgr l'Archevêque-coadjuteur de Montréal, qu'à "chez nos catholiques, le sens social est à peine né". Même dans nos syndicats catholiques, qui méritent d'ailleurs tout encouragement, les vrais chefs sociaux, encore rares, doivent lutter sans cesse contre l'égoïsme individuel ou l'égoïsme de classe de leurs propres associations.

Aussi la "dictature économique", la ploutocratie, régnait-elle en maître dans la province de Québec plus que dans le reste du pays, en Canada, comme aux Etats-Unis, plus qu'en Angleterre et en France. Pour l'habiter et restaurer l'ordre social chrétien, ou simplement naturel, il fallait un ensemble de mesures légales et administratives adéquates, appliquées avec prudence sans doute, mais aussi avec force, courage et une saine complaisance pour les producteurs du régime actuel. Ces mesures, il serait oiseux d'en espérer l'adoption, l'application surtout, à moins qu'elles ne soient inspirées, "inspiration" et soutenues par une forte opinion. Cette opinion il faut la faire, l'habiter, la soutenir, la stimuler, par un enseignement, à la fois théorique et pratique, qui atteigne tous les milieux, qui frappe tous les esprits, qui utilise tous les moyens de l'activité humaine, depuis la foi religieuse au sommet, jusqu'à l'intérêt personnel (mais bien entendu, légitime) au bas-fond, en passant par ce qui reste d'esprit de justice, d'amour du prochain, de souci de la famille, de patriotisme, de civisme, etc.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon les justes prévisions du Pape, la révolution sociale.

Si le travail d'éducation et de restauration sociale ne s'organise pas avec méthode et ne se poursuit pas avec ensemble, avec méthode, et sans relâche, sous une direction sage et ferme, tenons-nous pour assurés qu'au régime de la "libre concurrence" et de la "dictature économique" succèdera le chaos, comme ailleurs, selon

L'AIDE AUX PAUVRES

Les adhésions continuent d'affluer. Voici quelques lettres qui montrent combien le mouvement d'aide aux pauvres prend de l'ampleur.

Département de l'Instruction Publique

Québec, le 14 novembre 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Le personnel du Département de l'Instruction Publique (catholique et protestante) peu nombreux a voulu cependant se conformer à votre désir de monter une œuvre en faveur des pauvres de Québec.

Ce personnel, avec le concours de professeurs de l'école normale Laval, fournira chaque mois, à partir du premier décembre jusqu'en avril prochain, la somme de \$100.00 pour venir en aide aux sans-travail. Veuillez, Monsieur le Premier Ministre, croire en la profonde considération de votre tout dévoué.

(signé) Cyrille-F. Delage,
Surintendant.

La Commission des Services Publics de Québec

Montréal, le 13 novembre 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Pour répondre à l'appel que vous avez fait à l'esprit de charité des citoyens de la province, les employés des bureaux de la Commission des Services Publics de Québec ont décidé de faire parvenir chaque mois à la Société de Saint-Vincent de Paul une somme de \$100.00.

La somme de \$100.00 sera versée par chèque de \$100.00, payable à l'ordre de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, à la fin de chaque mois. Veuillez, Monsieur le Premier Ministre, croire en la profonde considération de votre tout dévoué.

(signé) Adrien BEAUDRY,
Président.

La Commission du prêt Agricole Canadien

Québec, le 14 novembre 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Le personnel du bureau de Québec de la Commission du Prêt Agricole Canadien soussigné \$150.00 par mois de novembre à avril, à votre fonds de charité organisé sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, pour venir en aide aux sans-travail. Veuillez, Monsieur le Premier Ministre, croire en la profonde considération de votre tout dévoué.

(signé) P.-A. ANGERS,
Surintendant Provincial.

Unité Sanitaire du comté de Beauce

Beauceville, le 14 nov. 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Le personnel du bureau de Québec de la Commission du Prêt Agricole Canadien soussigné \$150.00 par mois de novembre à avril, à votre fonds de charité organisé sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, pour venir en aide aux sans-travail. Veuillez, Monsieur le Premier Ministre, croire en la profonde considération de votre tout dévoué.

(signé) P.-A. ANGERS,
Surintendant Provincial.

Unité Sanitaire du comté de Beauce

Beauceville, le 14 nov. 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Le personnel du bureau de Québec de la Commission du Prêt Agricole Canadien soussigné \$150.00 par mois de novembre à avril, à votre fonds de charité organisé sous les auspices de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec, pour venir en aide aux sans-travail. Veuillez, Monsieur le Premier Ministre, croire en la profonde considération de votre tout dévoué.

(signé) Dr J.-A. DESCHENES,
Officier médical.

La Banderie du Nord

Montréal, le 14 novembre 1931.

L'honorable L.-A. Taschereau,
Ministre du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Premier Ministre,
Pour venir en aide à nos pauvres (enfants), il nous fait plaisir de vous apprendre que les employés de la Banderie du Nord ont consenti de verser la somme nécessaire pour la nourriture de deux familles par semaine, c'est-à-dire à peu près un montant de dix dollars.

Nous avons déjà collecté pour la semaine finissant le quatorze novembre. Veuillez, s.v.p., nous adresser par retour du courrier, à qui notre chèque sera payable.

Vos tout dévoués.

La Banderie du Nord,
par Wilfrid Deschamps, prop.

Avec son obligeance habituelle, l'honorable Premier Ministre a répondu à nos généreux donateurs et les a chaleureusement félicités, et il a écrit M. W. Deschamps que son chèque devait être transmis à la Société de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Les souscriptions à date

Montant déjà publié 891.00

Mlle Edith Carter (pour une somme anonyme) 100.00

Mme Geo. V. Teasler 50.00

Le personnel du Service des Assurances (Département du Trésor) 21.00

M. Arthur Figeon, C. R. 100.00

\$1,142.00

A qui adresser les secours qu'il faut

Tous les secours en argent des par-

VOTRE ESTOMAC EST A L'ENVER, ACIDE, CECI VOUS RECONVERTIRA

N'admettez pas d'acidité dans l'estomac, des gaz, indigestions qui vous font souffrir. Et surtout n'employez pas de vieilles méthodes pour avoir un soulagement. Cela ne sert à rien, quand des millions connaissent le moyen rapide, agréable et sûr d'y remédier.

Prenez seulement une cuillerée de lait de Magnésie Phillips dans un verre d'eau. C'est de l'alcali sous sa forme la meilleure. Il neutralise plusieurs fois son volume de sucroïde d'acides, et il agit immédiatement. Il mettra probablement fin à vos mauxaises en cinq minutes. Ensuite vous saurez quoi faire la prochaine fois. Vous ne serez plus tenté de vous servir de vieilles méthodes dangereuses.

Le lait de Magnésie Phillips est le meilleur moyen d'en finir avec les indigestions causées par la surcroît d'acides chez les hommes, femmes et enfants — et même chez les bébés. C'est la méthode préconisée par les médecins; celle employée dans les hôpitaux. Son usage est supérieurement plus de 50 ans.

Pour connaître tous les bienfaits de l'usage du lait de Magnésie Phillips il faut en garder toujours une bouteille à la maison.

Directions complètes avec chaque bouteille. Votre pharmacien le vend en grosses bouteilles de 50 sous. Inutile pour avoir le véritable. Un produit inférieur ne peut donner les mêmes résultats.

(Fait au Canada)

ficiliers et des différentes organisations charitables seront transmis au trésorier général de la Société de Saint-Vincent de Paul, M. C. A. Langlois, 52, rue d'Armagu, Québec.

Quant aux secours en nature et en vêtements, ils devront être expédiés, soit pour les hommes, au S. P. N. St-Vincent de Paul, Côte d'Abraham, soit, pour les femmes, à la résidence des Soeurs Grises, rue St-Olivier, Québec.

Les pompiers du Cap-de-la-Madeleine ont été appelés à combattre deux commencements d'incendie, l'un chez M. Wilfrid Montplaisir, 49 rue Phécy, et l'autre chez M. Oscar Lorranger, 418, rue Notre-Dame. Dans les deux cas les pompiers eurent facilement raison des flammes et les dommages sont peu élevés.

VOL DE CIGARETTES

Des voleurs ont pénétré avec effraction au restaurant de M. Adolphe Vallée, rue Champlain, aux T. Rivières, et se sont emparés de \$25.00 de cigarettes et d'une somme de \$3.00 dans la caisse enregistrée. Ces vols dans les restaurants sont très nombreux depuis quelque temps. La police croit qu'ils sont l'oeuvre d'un seul individu et a bon espoir de l'arrêter sous peu.

Beaucoup de cigarettes

Meilleures cigarettes

pour ceux qui

les roulent eux-mêmes

AMBER

FINE

CUT

10¢

le paquet

Papiers à cigarettes inclus

Heures de bureau : 9 à 12 h. A. M. — 2 à 6 h. P. M. Tél. : 2-8352

Dr Viger Plamondon, M.S.

CHIRURGIEN DENTISTE

Maître en Science Dentaire

Northwestern University (Chicago)

SUR RENDEZ-VOUS

180, RUE ST-JEAN

Heures de bureau de 9 h. a. m. à midi et de 2 à 6 h. p. m.

DOCTEURS

HOULE & LAFOREST

DENTISTES

76, rue St-Joseph, Tél. : 2-5926

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

Tél. : 8131

BEAU CONCERT A L'UNION MUSICALE

Comme il a été annoncé hier, la venue de M. Geo. Dufrene ou Dufrane comme on le désigne aux Etats-Unis suscite beaucoup d'intérêt. Ses succès partout où il a passé, en font un artiste favori des foules.

Si la venue de M. Geo. Dufrene assure le succès artistique du concert de l'Union Musicale, la présence d'autres artistes ne manquera pas de relever le programme. Un trio formé de l'orgue, du violon et de la harpe, et composé par MM. J.-Art. Bernier, titulaire aux orgues de St-Jean-Baptiste, Jules Paymont dont la renommée n'est plus à faire, et Mlle R. Laguerre dont le succès, comme harpiste en tant qu'artiste distinguée se fera aussi entendre au cours de ce concert. De plus Mme Lucien Poulin, mezzo-soprano, sera toute une révélation pour les auditeurs de ce concert.

Nous ne pourrions terminer cet article sans faire mention des chœurs, composés de 150 voix mixtes, sous l'habile direction de M. Dugal qui saura conserver la renommée que l'Union Musicale s'est faite en donnant des œuvres comme "Les Béatitudes", "La Vierge" etc., etc.

Quand l'on songe que l'admission à ce concert ne sera que de 25 centimes l'on en vient à la conclusion que le seul but de ce concert est de procurer aux amateurs un concert de tout premier ordre pour un prix modique. Comme on sait, les billets sont en vente chez les membres de l'Union Musicale à la Sacristie St-Jean-Baptiste et chez Cyrille Robitaille, 88, rue St-Joseph, Gauthier et Courchesne, 88, rue St-Jean.

LA FANFARE DE

LILOU FETE

LA STE-CECILE

Sous le distingué patronage du Révérend Père Maurice, curé de la paroisse de Limoilou et aumônier de la fanfare, "l'Harmonie de Limoilou", avec le chœur de chant de l'Harmonie, va célébrer le soir du 22 novembre prochain, à 8 h. 30 très précises à la salle Paroissiale de Limoilou, 70, 8ème Avenue, la fête de la sainte Cécile, patronne des Musiciens.

La fanfare et le chœur de chant auront plaisir à faire de cette fête un grand événement à l'église par la célébration d'une messe chantée et exécutée par eux-mêmes, mais les lois de l'Eglise ne permettent plus le jeu des instruments de fanfare pendant la célébration des offices religieux. Sur la suggestion du Révérend Père Maurice, l'on a décidé de chanter cette messe en concert. L'exécution de la messe en musique sera donc chantée par le chœur de chant accompagné par la fanfare.

Un programme de morceaux choisis complètera la soirée qui certainement donnera satisfaction. Le public en général est cordialement invité et nous apprécierons hautement la présence des personnes qui viendront soutenir ce concert.

L'entrée est absolument gratuite.

POUR VOTRE COUTURE

A LA MAISON

CHOISISSEZ VOS TISSUS A MEME

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN VILLE

PROFITEZ DES VALEURS CI-APRES

CREPE SATIN, qualité pesante, beau fini, dans les teintes : Blanc, Coquille d'oeuf, Noir, Rose, Pêche, Brique, Rouge, Vin, Brun, Vert, Beige, Bleu français, Jaune, Bleu-marine, Gris.

Des plus en vogue pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$2.50

PRIX SPECIAL LUNDI \$1.59

VELOURS TRANSPARENT, NOIR.—Nous sommes la seule maison à Québec à offrir cette qualité hors de l'ordinaire. Il mesure 38 pouces en largeur. Il figure parmi les tissus les plus nouveaux pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$3.60

PRIX SPECIAL LUNDI \$1.98

CREPE IMPRIME—importation américaine que nous venons de recevoir—dessins nouveaux, beau fini.—Une des dernières nouveautés pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$1.89

PRIX TRES SPECIAL LUNDI \$1.89

20% D'ESCOMPTE

Sur tous nos tissus à manchettes, lesquels sont déjà marqués à prix très bas. Si vous êtes intéressés pour un manteau d'hiver fait sur mesure, venez et voyez combien il vous sera profitable de choisir votre tissu ici.

ACHETEZ LES PATRONS BUTTERICK OU McCALL, CE SONT LES DEUX MEILLEURS.

NOUS EN AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET

Les Revues des modes Butterick ou McCall, édition d'hiver, sont actuellement en vente.

PRIX L'EXEMPLAIRE \$0.25

Magazines Butterick ou McCall \$0.15

L'EXEMPLAIRE \$0.25

Livres de travaux de fantaisie McCall, remplis de suggestions pour la saison des fêtes.

L'EXEMPLAIRE \$0.25

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

HEURES D'AFFAIRES 9 A. M. A 5.30 P. M.

Chez PAQUET

OUVERTS JUSQU'A 10 HRS LE SAMEDI

GRANDE VENTE DE SERVICES A DINER

ADES PRIX DEFIANT toute CONCURRENCE

Service à dîner, en Pierre Anglaise, En bleu ou vert—94 pièces

TRES SPECIAL \$9.98

En bleu—97 pièces

TRES SPECIAL \$9.98

Service à dîner en semi-porcelaine anglaise, Jolis dessins—97 pièces

TRES SPECIAL \$15.00

Services à dîner, en porcelaine, Jolis décors—97 pièces

TRES SPECIAL \$16.00

159 PIECES \$35.95

Service à dîner en Semi-porcelaine... 97 pièces

Coutellerie de... 62 pièces

147 PIECES \$35.95

Service à dîner en Semi-porcelaine... 97 pièces

Coutellerie de... 50 pièces

POUR VOTRE COUTURE

A LA MAISON

CHOISISSEZ VOS TISSUS A MEME

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN VILLE

PROFITEZ DES VALEURS CI-APRES

CREPE SATIN, qualité pesante, beau fini, dans les teintes : Blanc, Coquille d'oeuf, Noir, Rose, Pêche, Brique, Rouge, Vin, Brun, Vert, Beige, Bleu français, Jaune, Bleu-marine, Gris.

Des plus en vogue pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$2.50

PRIX SPECIAL LUNDI \$1.59

VELOURS TRANSPARENT, NOIR.—Nous sommes la seule maison à Québec à offrir cette qualité hors de l'ordinaire. Il mesure 38 pouces en largeur. Il figure parmi les tissus les plus nouveaux pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$3.60

PRIX SPECIAL LUNDI \$1.98

CREPE IMPRIME—importation américaine que nous venons de recevoir—dessins nouveaux, beau fini.—Une des dernières nouveautés pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$1.89

PRIX TRES SPECIAL LUNDI \$1.89

20% D'ESCOMPTE

Sur tous nos tissus à manchettes, lesquels sont déjà marqués à prix très bas. Si vous êtes intéressés pour un manteau d'hiver fait sur mesure, venez et voyez combien il vous sera profitable de choisir votre tissu ici.

ACHETEZ LES PATRONS BUTTERICK OU McCALL, CE SONT LES DEUX MEILLEURS.

NOUS EN AVONS UN ASSORTIMENT COMPLET

Les Revues des modes Butterick ou McCall, édition d'hiver, sont actuellement en vente.

PRIX L'EXEMPLAIRE \$0.25

Magazines Butterick ou McCall \$0.15

L'EXEMPLAIRE \$0.25

Livres de travaux de fantaisie McCall, remplis de suggestions pour la saison des fêtes.

L'EXEMPLAIRE \$0.25

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

Tous les patrons sont disponibles.

HEURES D'AFFAIRES 9 A. M. A 5.30 P. M.

Chez PAQUET

OUVERTS JUSQU'A 10 HRS LE SAMEDI

GRANDE VENTE DE SERVICES A DINER

ADES PRIX DEFIANT toute CONCURRENCE

Service à dîner, en Pierre Anglaise, En bleu ou vert—94 pièces

TRES SPECIAL \$9.98

En bleu—97 pièces

TRES SPECIAL \$9.98

Service à dîner en semi-porcelaine anglaise, Jolis dessins—97 pièces

TRES SPECIAL \$15.00

Services à dîner, en porcelaine, Jolis décors—97 pièces

TRES SPECIAL \$16.00

159 PIECES \$35.95

Service à dîner en Semi-porcelaine... 97 pièces

Coutellerie de... 62 pièces

147 PIECES \$35.95

Service à dîner en Semi-porcelaine... 97 pièces

Coutellerie de... 50 pièces

POUR VOTRE COUTURE

A LA MAISON

CHOISISSEZ VOS TISSUS A MEME

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT EN VILLE

PROFITEZ DES VALEURS CI-APRES

CREPE SATIN, qualité pesante, beau fini, dans les teintes : Blanc, Coquille d'oeuf, Noir, Rose, Pêche, Brique, Rouge, Vin, Brun, Vert, Beige, Bleu français, Jaune, Bleu-marine, Gris.

Des plus en vogue pour robes d'après-midi ou de soir.

Régulièrement \$2.50

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor 6 Syracuse 4

SPORT

CANZONERI OBTIENT LA DECISION SUR CHOCOLATE ET RESTE CHAMPION

Le vainqueur de Kid Berg a ajouté de nouveaux lauriers à sa couronne en battant le fameux Cubain. — Tony a continuellement forcé l'attaque au lieu de rester sur la défensive et cela lui permit de cogner rondement au corps. — Une foule de plus de 18,000 spectateurs au Madison Square Garden.

New-York, 21. — Une foule phénix, une foule phénix, une foule phénix, c'est ce qui a permis à Tony Canzoneri de battre le fameux Cubain, Kid Berg, hier soir, au Madison Square Garden. Tony a continuellement forcé l'attaque au lieu de rester sur la défensive et cela lui permit de cogner rondement au corps. Une foule de plus de 18,000 spectateurs au Madison Square Garden.

Il faut remonter au temps des batailles de Benny Leonard et Lew Tesler, de Willie Ritchie et Lesch, pour trouver un autre d'après, de courage et de ténacité dans une bataille de championnat comme celle qui mettait aux prises hier soir le petit vendeur de journaux de la Nouvelle-Orléans et ce héros courageux qui vendait lui aussi des journaux dans les rues de la Havane. Il y a deux ans.

Il faut remonter au temps des batailles de Benny Leonard et Lew Tesler, de Willie Ritchie et Lesch, pour trouver un autre d'après, de courage et de ténacité dans une bataille de championnat comme celle qui mettait aux prises hier soir le petit vendeur de journaux de la Nouvelle-Orléans et ce héros courageux qui vendait lui aussi des journaux dans les rues de la Havane. Il y a deux ans.

PRIMO CARNERA RENCONTRERA VICTORIO CAMPOLO, VENDREDI

SOIRÉE D'HIER AU CLUB SOCIAL

Dans la séance de boxe qui fut présentée hier soir, au Club Social, par Gérard Duquet, M. Georges a battu Young Champion, Young Le-motte a battu James Gagne, Vic Col-ma et Kid Demers ont annulé, Joe Dik a gagné rondement pour battre John Lefebvre, et Willis a donné une leçon de boxe à Ouellet.

LS. COMISKEY DES WHITE SOX VEUT MAIGRIR

Chicago, Illinois, 18. — Louis Comiskey, héritier de la fortune des White Sox de Chicago, se prépare pour la prochaine saison de baseball par des traitements à l'hôpital afin d'améliorer sa santé qui n'est pas déjà très bonne.

LE RAMONA

Nous soucions réception d'une carte de membre honoraire du club Ramona, qui se lancera dans le hockey cet hiver. Nos remerciements aux donateurs.

GARDINI GAGNE

Philadelphie, 21. — Renato Gardini de New-York, a défait en 13 minutes, hier soir, Gene Ledoux, de Montréal, dans une séance de lutte.

GODFREY PARLE

Chicago, 21. — La grosseur n'a rien à faire avec les victoires dans l'arène, déclare George Godfrey, poids-lourd nègre. « Je savais d'avance que Sharkey pourrait battre Carnera et j'ai parié en conséquence. Il ne s'est rien d'être gros pour boxer. Ainsi le pesé 245 livres et j'avais pu peser seulement 190 livres, j'aurais fait beaucoup mieux ».

ILS S'INSCRIVENT

New-York, 20. — Franz Deulberg, bi-rolle allemand, et Willie Grinn, un joueur du Jersey, qui ont gagné la course de six jours de Chicago, ont annoncé qu'ils formeront encore une équipe pour la course du Madison Square Garden, qui doit commencer le 29 novembre. Leur inscription a été officiellement par les organisateurs.

A VENDRE

Rogers Hornsby, le gérant des Chicago Cubs, se sont actuellement d'habitués à faire des ventes et des échanges. Il vient de déclarer: « Je suis prêt à disposer de la moitié de mon équipe si je puis trouver du matériel pour former les Cubs pour 1936 ».

LEE WYKOFF BAT MERCIER

Salem, Mass., 21. — Lee Wykoff, de St-Louis, a défait Al Mercier, de Chocoma, en prenant deux chutes sur trois, hier soir, au John Grand-don, et Raoul Simon, de Montréal, ont fait partie nulle dans la même séance de lutte.

LES POSITIONS DANS LA N. H. L.

Section canadienne

	G.	P.	N.	Pts.
Canadien	1	1	1	3
Américain	1	1	1	3
Maroons	1	2	0	2
Toronto	1	2	2	2

Section américaine

	G.	P.	N.	Pts.
Rangers	3	1	0	6
Détroit	2	2	0	4
Chicago	1	0	2	4
Boston	1	1	0	2

LA PATINOIRE DE ST-PASCAL BAYLON

La direction du St-Pascal est heureuse d'annoncer à tous les clubs amateurs de Québec qu'elle possède une magnifique patinoire mesurant 190 par 90 pieds, avec bandes de bois de cinq pieds de hauteur.

Vu les temps critiques que nous traversons M. Charles Loup, gérant du St-Pascal, offre cette patinoire à des conditions très avantageuses. Les clubs amateurs sont donc tous invités à venir se rendre compte de la nouvelle organisation; on peut prendre des arrangements en s'adressant à M. Charles Loup, poste du feu No 14.

IL EST DISPOSE A DEMISSIONNER POUR DONIE BUSH

Chicago, 21. — Mike Kelley, gérant du club Minneapolis de l'Association Américaine de base-ball, a déclaré qu'il prendrait la présidence du club si Donie Bush, ancien gérant des White Sox, voulait prendre la présidence de l'équipe. Bush n'a pas voulu prendre de décision à ce sujet, car il a dit qu'il considérerait actuellement des offres de deux clubs majeurs.

EUCHRE

On est prié de ne pas oublier le grand euchre du club de hockey Ecole St-Charles, qui aura lieu lundi soir prochain, 23 novembre, dans la salle paroissiale de Limoën. Plus de 150 prix seront donnés aux gagnants et il y aura un prix d'admission de \$2.50 en or.

DES SURPRISES

Kieber, un cheval qui était pratiquement ignoré sur le turf américain, prit part à quatre courses en Angleterre et il finit en première place trois fois. Dans l'autre course, il se classa second et gagna ainsi le montant de \$62,900, en bourse.

LE RESULTAT A ST-GREGOIRE

Eugène Marcoux a triomphé de Jos. Lovasseur, hier soir, dans la séance de lutte de St-Gregoire, quand Lovasseur se fit disqualifier alors que chaque adversaire avait pris une chute. Trudel a disposé de Lafrence en huit minutes, tandis que Godbout couchait Banafaxon en 17 minutes. Les deux géants Labrie et Laporte ont annulé en 20 minutes.

DECLARATION DE JACK SHARKEY

Boston, 21. — Quand Jack Sharkey apprit que Max Schmeling se préparait à ce sujet, voici ce qu'il dit: « Je suppose que Schmeling ne voudra jamais revenir dans l'arène avec moi, mais je prétends lui donner de la difficulté. Joe Jacobs veut obtenir un match avec Mickey Walker et il aura probablement satisfaction, mais Schmeling devra compter avec moi par la suite. « Sharkey s'entraîne régulièrement ici et il dit qu'il a plusieurs batailles en vue ».

SUR LE TURF

Derby, Angl., 21. — Un majeur, le cheval de quatre ans de Aga Khan, a gagné hier la coupe d'or du Derby, sur une distance d'un mille et trois quarts, avec Nittakat en seconde place et Byopant Bachelor troisième. Le gagnant paya 15-2, le second 100-1 et le troisième 20-1. Vingt-deux chevaux prirent part à la course.

UN MAXIMUM DE SALAIRE DE \$600. PAR MOIS

Chicago, 21. — Le premier coup de feu pour la diminution des salaires des joueurs de base-ball a été tiré par l'Association Américaine. Les propriétaires de ce circuit ont considéré l'une des baisses les plus considérables pour l'an prochain et l'on sait que plusieurs autres ligues, peut-être les ligues majeures, suivront la même dictée.

Selon les plans soumis aux propriétaires, le salaire maximum dans l'Association Américaine serait de \$600, par mois. Pendant plusieurs années, on vit des joueurs qui avaient figuré dans les majeures recevoir un salaire quasi aussi élevé que celui de leurs beaux jours. La nouvelle mesure aurait comme résultat de faire disparaître les anciens joueurs des majeures, car la plupart d'entre eux ne voudraient plus jouer.

LES QUILLES

Deux parties sont à l'affiche pour demain dans la ligue provinciale de quilles des Chevaliers de Colomb. L'équipe de Lévis jouera demain après-midi aux Trois-Rivières, et dans la soirée à Shawinigan.

LE FRONTENAC

Demain matin, à 10 heures, il y aura pratique du corps de cadrons, et assemblée des directeurs du club de racketteurs Frontenac, au chalet du club, Parc Victoria.

ON S'ENTRAINERA A MONTREAL

Londres, 21. — Les coureurs et sauteurs en skis des universités d'Oxford et de Cambridge qui se préparent ordinairement en Suisse à leurs concours annuels ont décidé d'aller s'entraîner à Montréal, Canada, au lieu d'aller dans les Alpes.

GROS ECHANGE EN PERSPECTIVE

New-York, 21. — Il est actuellement question d'un gros échange qui inclurait trois clubs des ligues majeures de base-ball. On dit que le Brooklyn, le Chicago et le Cincinnati, de la ligue Nationale, annoncent bientôt une transaction. Frederick, Vance et O'Doul, des Robins, sont mentionnés dans cet échange, de même que Hack Wilson, des Cubs, et Taylor Douthitt et Red Lucas, des Reds. Les Robins aimeraient sûrement avoir Douthitt et Lucas, mais ils ne sont pas intéressés en Wilson, selon une déclaration du gérant Max Carey.

LE FONDATEUR

Thomas J. Hockey, qui vient d'obtenir un autre terme comme président de l'Association Américaine de base-ball, fut l'organisateur de ce circuit il y a une trentaine d'années. Il eut cependant à supporter des attaques à chaque saison. Il dirigea la ligue durant trois ans puis laissa son poste pour se lancer dans les affaires. Il revint au bout de neuf ans pour se faire élire président.

LE PROGRAMME DANS LE HOCKEY PROFESSIONNEL

Voici le programme des ligues professionnelles de hockey pour la fin de semaine :

CE SOIR
DANS LA N.H.L.
Boston à Canadien,
Rangers à Toronto.

L'INTERNATIONALE
Windsor à Buffalo,
London à Cleveland.

CANADO-AMERICAIN
New-Haven à Boston,
Providence à N.-Y. Bruns,
Philadelphie à Springfield.

DEMAIN
DANS LA N.H.L.
Détroit à Américain,
Montréal à Chicago.

L'INTERNATIONALE
London à Syracuse,
Pittsburg à Détroit.

CANADO-AMERICAIN
Philadelphie à New-Haven.

EUCHRE "SOLEIL"

Les amateurs qui font au euchre du club de hockey Soleil, mercredi prochain, ont l'assurance de concourir pour de beaux prix. On pourra admirer les magnifiques cadeaux offerts au public dans les vitrines du magasin L.-P. Thibaut, 282 rue St-Jean.

Problème facile:
Meilleurs tabacs + Douceur + Saveur délicieuse + Velouté sans pareil = ROXY
et c'est tout ce qu'il y a de meilleur

Il est facile de faire la preuve de ce simple problème. Mettez vingt-cinq cents sur le comptoir et dites: "ROXY." Vous trouverez la preuve en la fumant. Essayez-en un ou deux paquets: la réponse sera toujours: ROXY.

UN PLAISIR NOUVEAU APRÈS DES ANNÉES D'ATTENTE!

ROXY CIGARETTES DE VIRGINIE

20 pour 25¢
12 pour 15¢

"Réunit en elle toutes les qualités"

L. O. GROTHE LIMITEE
Fournisseurs des plus fins tabacs

LE CATHOLICISME FAIT DES PROGRES EN OCEANIE

Les indigènes de l'île de Pâques ne sont pas des sauvages, mais d'excellents catholiques. — Une belle célébration à Samoa. — Encore des Polynésiens. — Fin d'un conflit de 14 ans. — Le vicaire apostolique des îles Salomon, la radio et l'aviation. — A l'exposition coloniale de Vincennes. — Des missionnaires qui disparaissent.

DES PIONNIERS DE L'EVANGILE

Samoa. — A. P. — La petite île de Samoa, au large de l'île de Pâques, est depuis longtemps célèbre par les vestiges qu'on y a trouvés d'une ancienne civilisation : statues de pierre colossales qui atteignent jusqu'à 20 et 25 mètres de haut, et tablettes "paroles" dont Mgr Jansen fut le premier à interpréter l'écriture. Tout fait le tour de la presse, au sujet d'un événement, mais politique : de missionnaires de cinq départements, un général, un colonel, et trois officiers, coupables d'avoir osé soutenir la garnison de l'île contre le gouvernement de l'île de Pâques.

En 1889 l'île fut annexée au Chili, et rattachée au diocèse de Santiago; ce furent cependant des Polynésiens, la visite de l'île en 1904 jusqu'en 1927. Malgré l'absence de missionnaires les indigènes, qui sont actuellement au nombre de 400, sont restés fidèles à leur religion. Un catéchiste préside les exercices du dimanche, et chaque jour la prière du matin et du soir. Au mois de décembre dernier, l'anniversaire du navire de guerre chilien "Banguedon" put y exercer à son passage un fruitueux ministère : baptêmes, bénédictions nuptiales, nombreuses confessions et communions.

Chang-Hai. — Chine. — Le Wu-Han, la région des trois cités de Han-Kou, Wu-Chang, et Han-Yang, a eu particulièrement à souffrir des inondations. C'est un désastre sans précédent, on prendrait le Fleuve Bleu pour un fleuve pharaonique, il remplit toute sa vallée, et descend sur une largeur de plus de 50 kilomètres en moyenne, et pendant un parcours de 950 kilomètres, de Han-Kou à Wu-Chang, à une vitesse de 9 kilomètres à l'heure. Sur tout ce pays, de 50.000 kilomètres carrés, les bourgades ont disparu, non pas seulement, mais emportées au fil de l'eau; on n'aperçoit plus que le sommet des grands arbres.

Le Comité de secours de Chang-Hai était sans nouvelles du Sous-Comité de Han-Kou et décida d'envoyer le R. P. J. J. de la Paix, avec mission d'enquêter, et de remettre ou de recueillir les subsides suivant le résultat de son enquête. Il devait encore "reformuler" les besoins des localités voisines et voir un peu comment s'organisaient les secours. Le Sous-Comité de Han-Kou demeurait inerte devant l'immensité du désastre; il fallut d'abord rendre la confiance, une première lettre d'envoi de 40.000 dollars y alla. Puis on se réorganisa. Soutenu énergiquement par un des conseillers, M. Beltonko, le P. J. J. convoqua une assemblée au cours de laquelle fut élu trésorier M. de Gourny, directeur de la Hong-Kong-Shanghai Bank; après trois heures de discussion on décida de distribuer des secours en nature, pour travaux utiles, sous le contrôle des missionnaires et des autorités locales; un missionnaire, le R. P. M. Conington, fut introduit dans le Comité. Le P. J. J. entra en rapport avec les autres organisations de secours, et il convient de signaler l'activité de deux d'entre elles: l'Union des Guildes de la région, qui a déjà dépensé 300.000 dollars en vivres et en abris, et le Comité provincial du Hu-Péi, qui en a dépensé 300.000. Il n'en fut pas de même pour le Comité de Nankin qui, sous la protection de la police et des soldats.

VICTIMES DE L'INONDATION A HAN-KEOU

Les missionnaires se portent à leur secours. — Un père Jésuite chargé de faire une enquête et de distribuer les subsides du comité de Shanghai.

VISITES DES SOEURS 50 DIPLOMES

Chang-Hai. — Chine. — Le Wu-Han, la région des trois cités de Han-Kou, Wu-Chang, et Han-Yang, a eu particulièrement à souffrir des inondations. C'est un désastre sans précédent, on prendrait le Fleuve Bleu pour un fleuve pharaonique, il remplit toute sa vallée, et descend sur une largeur de plus de 50 kilomètres en moyenne, et pendant un parcours de 950 kilomètres, de Han-Kou à Wu-Chang, à une vitesse de 9 kilomètres à l'heure. Sur tout ce pays, de 50.000 kilomètres carrés, les bourgades ont disparu, non pas seulement, mais emportées au fil de l'eau; on n'aperçoit plus que le sommet des grands arbres.

Le Comité de secours de Chang-Hai était sans nouvelles du Sous-Comité de Han-Kou et décida d'envoyer le R. P. J. J. de la Paix, avec mission d'enquêter, et de remettre ou de recueillir les subsides suivant le résultat de son enquête. Il devait encore "reformuler" les besoins des localités voisines et voir un peu comment s'organisaient les secours. Le Sous-Comité de Han-Kou demeurait inerte devant l'immensité du désastre; il fallut d'abord rendre la confiance, une première lettre d'envoi de 40.000 dollars y alla. Puis on se réorganisa. Soutenu énergiquement par un des conseillers, M. Beltonko, le P. J. J. convoqua une assemblée au cours de laquelle fut élu trésorier M. de Gourny, directeur de la Hong-Kong-Shanghai Bank; après trois heures de discussion on décida de distribuer des secours en nature, pour travaux utiles, sous le contrôle des missionnaires et des autorités locales; un missionnaire, le R. P. M. Conington, fut introduit dans le Comité. Le P. J. J. entra en rapport avec les autres organisations de secours, et il convient de signaler l'activité de deux d'entre elles: l'Union des Guildes de la région, qui a déjà dépensé 300.000 dollars en vivres et en abris, et le Comité provincial du Hu-Péi, qui en a dépensé 300.000. Il n'en fut pas de même pour le Comité de Nankin qui, sous la protection de la police et des soldats.

L'INITIATION MEDICALE DU MISSIONNAIRE

Les cours de la Faculté de Médecine de l'Université catholique de Lille. — 50 étudiants appartenant à 15 congrégations. — Théorie et pratique.

Genève. — Suisse. — Des travaux de la douzième Assemblée de la S.D.N. nous voudrions simplement décrire les initiatives et les conclusions qui peuvent intéresser les missions catholiques.

Une remarque préliminaire: De plus en plus les pays neufs s'attachent à Genève pour leur organisation ou leur reconstruction technique et culturelle. La Libirie vient de recevoir les enquêteurs internationaux au sujet du travail forcé mais elle s'est d'elle-même adressée à la S.D.N. pour la réforme de son hygiène publique.

Fait de portée beaucoup plus large: Le 25 avril 1931 le Gouvernement chinois demandait que les organisations techniques de la S.D.N. fournissent une assistance continue comme conseillers à l'élaboration et à l'exécution de son plan de reconstruction. La collaboration, du reste, n'est déjà établie assez étroite dans plusieurs années, notamment en matière d'hygiène et d'études médicales, ainsi que sur le terrain des réformes économiques. Cette fois-ci le gouvernement chinois veut le domaine particulier de l'enseignement.

La Société des Nations, déclare le R. P. J. J. de la Paix, a été créée par la S.D.N. pour aider le gouvernement à trouver des conseils qui aideraient à perfectionner le système d'enseignement chinois et faciliter les échanges intellectuels entre la Chine et les pays étrangers. D'ailleurs le 6 mars précédent, le Vice-Ministre de l'Instruction Publique, M. Chen, avait communiqué le désir de l'Université de Nankin d'obtenir par l'intermédiaire de la S.D.N. la collaboration d'un professeur de littérature anglaise, de préférence de nationalité britannique, d'un professeur de géologie et d'un professeur de nationalité autrichienne, allemande, scandinave ou suisse, pour qu'ils pussent enseigner en langue anglaise; ce serait un commencement d'échange de spécialistes en particulier de la médecine, des sciences naturelles, du droit et des sciences politiques. M. Chen comptait également sur la résolution d'envoyer en rapports plus directs avec l'Institut de Coopération Intellectuelle.

MALGRE LES MENACES DES PERSECUTEURS

Deux jeunes chinoises refusent de dévoiler la cachette de leur missionnaire. — Elles sont conduites en captivité. — Récit de Mgr E.-J. Galvin.

Shanghai. — Chine. — Malgré les menaces de leurs persécuteurs, et avec un héroïsme des premiers siècles, deux jeunes filles chinoises dans le Hupeh ont refusé de révéler la cachette de leur missionnaire, Mgr E.-J. Galvin, Vicaire Apostolique de Hanyang, raconte lui-même comment les choses se sont passées.

Les communistes, profitant des inondations des provinces du Yangtze, mettaient le pays à feu et à sang avec une sauvagerie jusque-là inconnue. Le village de Hsien Ya San, dans le Vicariat Apostolique de Hanyang, confié aux Missionnaires de Sainte-Colombe, se trouve protégé par un grand lac, et n'était pas en mesure de souffrir des bandits. A la fin du mois d'août, cependant, le P. Maguire, trouvant qu'il était plus prudent de passer la nuit dans les bâtiments de la mission, décida d'aller coucher dans une maison du village, et c'est à cette précaution qu'il dut avoir aujourd'hui sa vie sauve.

Un jour un pauvre mendiant aveugle, se présenta à la mission. On lui donna un peu d'argent, on le fit manger, et, heureux de l'hospitalité qu'il avait trouvée, il se coucha à côté de la grille d'entrée de la maison du Père. C'était un espion en titre, et il s'aperçut que le P. Maguire se passait les nuits dans le village.

Le 14 août à 11 heures du soir, les communistes entrèrent, la mission du missionnaire, se mettait à sa recherche, et questionnant les deux maîtres d'école qu'ils trouvèrent là. Ceux-ci répondirent de manière évasive et réussirent à retarder l'attaque des bandits pendant que le boy qui est au service du P. Maguire escalada le mur de la mission et courut prévenir au village. Le père aussitôt va se cacher avec son fidèle secrétaire dans un champ de légumes. Entre temps une jeune catholique du village, Rosa Yu, songeait aussi à avertir le P. Maguire, quand elle vit qu'il était sauvé elle fit disparaître les courants de son lit, et vint chez elle. Mais en chemin elle rencontra les brigands, qui la soupçonnèrent d'être allée avertir l'évêque, et lui demandèrent où se trouvait le père. Elle refusa de le dire, et la conduite elle-même, et devant sa mère et sa tante, on la menaça de la tuer si elle ne dénonçait pas la cachette. Elle refusa encore. On lui mit un revolver sur le front, elle refusa encore, et fut emmenée prisonnière. Un peu plus loin les bandits entrèrent dans une maison et demandèrent à une femme qui se trouvait là si le père n'y était point aussi. Elle répondit négativement, mais on ne la croit pas et on fouilla la maison. Dans une des chambres dort une fille de douze ans, An-

LE PREMIER PRETRE EN AFGHANISTAN

Un prêtre américain, après 18 mois d'efforts, a obtenu un passeport et s'est rendu à Caboul. — Obligé de partir par la maladie, il veut retourner à Caboul.

PAYS FERME

Rome. — Italie. — L'Afghanistan est un pays du monde où les missions catholiques n'ont pas le droit d'aller. Au cœur de l'Asie, à l'est des 10.000.000 d'habitants, il forme une véritable citadelle de l'islamisme. Il y a quelques années, l'ex-roi Amanullah avait bien réussi à changer un peu la politique traditionnelle, en s'inspirant de la civilisation occidentale, mais il s'attira la colère des Mullahs musulmans, et une révolution éclata, qui le contraignit à quitter le pays. Après une période de troubles, le roi actuel, Nadir Khan, s'empara de Caboul, la capitale, interdit expressément toute propagande étrangère, et maintint en vigueur les vieilles lois qui refusaient l'accès du territoire aux missionnaires de toute autre religion que l'islamisme.

On n'a souvent que de deux missionnaires catholiques qui soient parvenus à entrer dans l'Afghanistan, dans les temps modernes. Mgr Aelien, et le P. Basset, du diocèse de Nevers, ils demeurèrent dans le pays en qualité d'ouvriers des travaux anglais de Lord Roberts pendant la seconde guerre afghane (1878-1880). L'honneur d'avoir réussi à pénétrer le premier en Afghanistan et d'y avoir séjourné à titre de prêtre catholique revient au P. Georges J. Blatter, du diocèse de Chicago. Après dix-huit mois d'efforts, le P. Blatter obtint enfin un passeport de la légation afghane de Rome et arriva à Caboul le 28 juillet 1930. Le passeport mentionnait uniquement les qualités d'ouvrier du prêtre, mais celui-ci ne fit jamais mystère de son caractère sacerdotal, et fut bien accueilli de la population, des membres du gouvernement, et du roi lui-même. Le 12 octobre 1930 la maladie le contraignit à quitter l'Afghanistan, mais depuis sa guérison il a demandé au roi et au ministre des affaires étrangères l'autorisation de rentrer. Il faisait valoir que la présence de catholiques dans le pays, notamment parmi les membres des légations étrangères, justifiait l'entrée d'un prêtre catholique. Il s'engageait d'ailleurs à se conformer strictement aux lois en vigueur, et à s'abstenir de toute propagande intérieure ou extérieure. Et il y a l'ouï d'espérer que le gouvernement afghan donnera suite à la requête du P. Blatter.

DES RESULTATS LA VISITE DU VIC. AP. AUX ILES MANUS

Par une nouvelle forme d'action catholique chez les indigènes de la région de Niangara, au Congo belge. — Tribus fermées à la pénétration européenne.

LES DISPENSAIRES BELLES EGLISES

Niangara. — Congo Belge. — Dans la région de Niangara, au nord est du Congo Belge, il y a deux races indigènes, les Niam-Niam et les Mangbetu, qui vivent en tribus jalousement fermées entre elles et sont plus hostiles encore à toute pénétration européenne. Les recrues militaires qui en sortent, ou les vriers qui les quittent pour aller travailler aux mines ou à la culture du coton, s'affranchissent des traditions étroites des ancêtres le temps de leur absence, mais pour les reconnaître à leur retour, on leur envoie des expéditions de la tribu. L'isolement obstiné de ces indigènes rend difficile leur évangélisation; mais il convient de signaler une forme d'action catholique qui donne d'heureux résultats.

Des dispensaires des divers postes du Vicariat Apostolique ont dirigé les malades vers un hôpital central et c'est là souvent pour eux l'occasion de se convertir. Tout d'abord les malades se trouvent soignés de leur mieux, et soustraits à son influence, jetais parmi des gens de toute tribu et de toute langue, il voyait leur horizon s'élargir un peu, ils découvraient en quelque sorte l'humanité. Et puis le missionnaire (le Vicariat est confié aux Dominicains) vient à l'hôpital, les conversations s'engagent, il fait un interprète, à cause de la multiplicité des dialectes qu'on parle. C'est souvent un infirmier qui sert d'interprète, mais souvent aussi c'est un malade qui vient en aide à son voisin et au missionnaire. L'entraide devient bientôt surtout lorsqu'il y a une discussion: l'interprète bénevoles, s'il a compris l'effort de convaincre l'autre, ou s'il a des doutes lui-même il met en relief les questions posées au missionnaire. Parfois même, la nuit, un malade s'élève de l'obscurité, et se met à prêcher à ses compagnons: le missionnaire n'a qu'à reprendre de temps en temps quand le prédicateur reste dans l'embarras. Et la grâce descend en abondance dans ces âmes.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE DUBLIN

Il marquera le 15e centenaire de l'établissement du catholicisme en Irlande. — Une lettre d'invitation. — L'insigne du congrès. — On se prépare.

Dublin. — C. S. — Le congrès eucharistique international de Dublin, en 1932, sera une magnifique manifestation de la foi irlandaise en même temps qu'une nouvelle démonstration mondiale de la ferveur des peuples catholiques pour le Christ-Roi.

La lettre d'invitation adressée à l'épiscopat du monde par l'archevêque de Dublin, au nom de la hiérarchie irlandaise, et soulignant son caractère de foi, sera envoyée à son digne, que les évêques auront lieu. Le Congrès marquera également le 15e centenaire du commencement de la prédication du catholicisme à la nation irlandaise. Et elle leur demande leur concours, de concert avec le clergé et les fidèles, pour assurer dignement l'honneur d'une telle solennité et pourvoir au bien-être de la Très Sainte Eucharistie avec tout l'éclat et la pompe religieuse requis.

L'insigne du Congrès, qui représente la croix de Cong-ville, qui était jadis la résidence des rois de Connaught, est en métal doré avec inscription en émail bleu. Il sera le seul souvenir officiel du Congrès. Quant au drapeau officiel du Congrès, il sera bleu foncé et portera, en son centre, imprimé en or, l'insigne du Congrès.

Des cérémonies liturgiques orient-

LA CONFERENCE DE LA TABLE RONDE ET LE CATHOLICISME

Gandhi n'aurait pas l'intention d'éloigner les missionnaires. — Le congrès national de Karachi a reconnu la liberté religieuse.

Londres. — C. S. — On sait que des conférences confessionnelles religieuses de l'Inde participent à la conférence de la Table Ronde dont les travaux à Londres doivent aboutir à l'élaboration d'un statut politique pour l'Inde. Une question spéciale duquel est la position spéciale du catholicisme vis-à-vis de ce statut à l'étude auquel collaborent des catholiques.

Un de ces derniers, interviewé par le correspondant d'un journal catholique, a donné les précisions suivantes.

A la suite d'une polémique très vive poursuivie entre les revues et journaux indiens au sujet de déclarations de Gandhi critiquant certains aspects de la religion chrétienne, employées spécialement par les protestants, le mahatma a admis finalement qu'il n'a pas l'intention d'éloigner les missionnaires parmi lesquels il compte quelques bons amis. Au contraire, ceux-ci auront la liberté de faire de l'évangélisme même sous le régime du Bharat.

D'autre part, parmi les droits fondamentaux fixés dans le projet de Constitution qu'a établi le Congrès national de Karachi, on reconnaît explicitement la liberté religieuse. Sur ce point, un mémoire explicatif, remis à Gandhi à la veille de son départ pour Londres par des personnalités catholiques indiennes, affirmait qu'un tel droit impliquait la possibilité pour chacun de signer son nom à des livres ou journaux religieux. Car on ne pourrait composer une effective liberté de conscience si elle ne s'établissait pas sur le droit de propager ouvertement et librement sa foi. Semblablement, l'autonomie culturelle assurée par les nationalités aux diverses communautés de l'Inde implique également le droit, qui doit être garanti aux catholiques, de fonder et de développer leurs écoles et leurs institutions éducatives, lesquelles, du reste, ont pris déjà une grande influence dans le pays.

Sur tous ces points, enfin, le fait que les catholiques indiens ont déclaré à Gandhi qu'ils étaient entièrement d'accord avec ses négociations avec les représentants anglais indique qu'ils ne nourrissent aucune préoccupation sur les résultats de la conférence et sur l'attitude future des nationalistes au sujet de leurs droits personnels et de leurs libertés.

STATISTIQUES RELIGIEUSES

Aux Indes

Calcutta (Inde). — Voici, d'après la "Gazette de l'Inde", les résultats du recensement de janvier dernier aux Indes. La population est passée dans les dernières années de 320 à 351 millions. Et les diverses religions du pays ont augmenté dans les proportions suivantes: Hindous, 10 p. c.; Musulmans, 13 p. c.; Sikhs, 33 p. c.; Bouddhistes, 8 p. c.; Parsis, 5 p. c.; Chrétiens, 2 p. c.; Dérivés, 2 p. c.; Les statistiques ne donnent pas encore les chiffres respectifs pour les catholiques et les protestants, mais tout porte à croire que le catholicisme a fait aux Indes plus de progrès que le protestantisme. En dix ans les chrétiens ont passé de quatre millions et demi à six millions. Un million et demi de chrétiens de plus, c'est beau, mais la proportion totale a augmenté de 32 millions. Les progrès du catholicisme seraient de beaucoup plus considérables si les missionnaires étaient plus nombreux, pour convertir des foules qui ne demandent qu'à se convertir.

Dernièrement à Karunggaon, près de Bagdad, les Mullahs, une des castes les plus méprisées de l'Inde, demandent la permission de puiser de l'eau à la fontaine publique. Les Mullahs ne le permettent pas, et les Mullahs se disent musulmans. S'ils étaient seulement reconnus dans un missionnaire catholique. Mais que sont nos pauvres catholiques missionnaires catholiques dans l'Inde immense?

LE CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL DE DUBLIN

Il marquera le 15e centenaire de l'établissement du catholicisme en Irlande. — Une lettre d'invitation. — L'insigne du congrès. — On se prépare.

Dublin. — C. S. — Le congrès eucharistique international de Dublin, en 1932, sera une magnifique manifestation de la foi irlandaise en même temps qu'une nouvelle démonstration mondiale de la ferveur des peuples catholiques pour le Christ-Roi.

La lettre d'invitation adressée à l'épiscopat du monde par l'archevêque de Dublin, au nom de la hiérarchie irlandaise, et soulignant son caractère de foi, sera envoyée à son digne, que les évêques auront lieu. Le Congrès marquera également le 15e centenaire du commencement de la prédication du catholicisme à la nation irlandaise. Et elle leur demande leur concours, de concert avec le clergé et les fidèles, pour assurer dignement l'honneur d'une telle solennité et pourvoir au bien-être de la Très Sainte Eucharistie avec tout l'éclat et la pompe religieuse requis.

L'insigne du Congrès, qui représente la croix de Cong-ville, qui était jadis la résidence des rois de Connaught, est en métal doré avec inscription en émail bleu. Il sera le seul souvenir officiel du Congrès. Quant au drapeau officiel du Congrès, il sera bleu foncé et portera, en son centre, imprimé en or, l'insigne du Congrès.

Des cérémonies liturgiques orient-

DES RESULTATS LA VISITE DU VIC. AP. AUX ILES MANUS

Par une nouvelle forme d'action catholique chez les indigènes de la région de Niangara, au Congo belge. — Tribus fermées à la pénétration européenne.

LES DISPENSAIRES BELLES EGLISES

Niangara. — Congo Belge. — Dans la région de Niangara, au nord est du Congo Belge, il y a deux races indigènes, les Niam-Niam et les Mangbetu, qui vivent en tribus jalousement fermées entre elles et sont plus hostiles encore à toute pénétration européenne. Les recrues militaires qui en sortent, ou les vriers qui les quittent pour aller travailler aux mines ou à la culture du coton, s'affranchissent des traditions étroites des ancêtres le temps de leur absence, mais pour les reconnaître à leur retour, on leur envoie des expéditions de la tribu. L'isolement obstiné de ces indigènes rend difficile leur évangélisation; mais il convient de signaler une forme d'action catholique qui donne d'heureux résultats.

Des dispensaires des divers postes du Vicariat Apostolique ont dirigé les malades vers un hôpital central et c'est là souvent pour eux l'occasion de se convertir. Tout d'abord les malades se trouvent soignés de leur mieux, et soustraits à son influence, jetais parmi des gens de toute tribu et de toute langue, il voyait leur horizon s'élargir un peu, ils découvraient en quelque sorte l'humanité. Et puis le missionnaire (le Vicariat est confié aux Dominicains) vient à l'hôpital, les conversations s'engagent, il fait un interprète, à cause de la multiplicité des dialectes qu'on parle. C'est souvent un infirmier qui sert d'interprète, mais souvent aussi c'est un malade qui vient en aide à son voisin et au missionnaire. L'entraide devient bientôt surtout lorsqu'il y a une discussion: l'interprète bénevoles, s'il a compris l'effort de convaincre l'autre, ou s'il a des doutes lui-même il met en relief les questions posées au missionnaire. Parfois même, la nuit, un malade s'élève de l'obscurité, et se met à prêcher à ses compagnons: le missionnaire n'a qu'à reprendre de temps en temps quand le prédicateur reste dans l'embarras. Et la grâce descend en abondance dans ces âmes.

LA CONFERENCE DE LA TABLE RONDE ET LE CATHOLICISME

Gandhi n'aurait pas l'intention d'éloigner les missionnaires. — Le congrès national de Karachi a reconnu la liberté religieuse.

Londres. — C. S. — On sait que des conférences confessionnelles religieuses de l'Inde participent à la conférence de la Table Ronde dont les travaux à Londres doivent aboutir à l'élaboration d'un statut politique pour l'Inde. Une question spéciale duquel est la position spéciale du catholicisme vis-à-vis de ce statut à l'étude auquel collaborent des catholiques.

Un de ces derniers, interviewé par le correspondant d'un journal catholique, a donné les précisions suivantes.

A la suite d'une polémique très vive poursuivie entre les revues et journaux indiens au sujet de déclarations de Gandhi critiquant certains aspects de la religion chrétienne, employées spécialement par les protestants, le mahatma a admis finalement qu'il n'a pas l'intention d'éloigner les missionnaires parmi lesquels il compte quelques bons amis. Au contraire, ceux-ci auront la liberté de faire de l'évangélisme même sous le régime du Bharat.

D'autre part, parmi les droits fondamentaux fixés dans le projet de Constitution qu'a établi le Congrès national de Karachi, on reconnaît explicitement la liberté religieuse. Sur ce point, un mémoire explicatif, remis à Gandhi à la veille de son départ pour Londres par des personnalités catholiques indiennes, affirmait qu'un tel droit impliquait la possibilité pour chacun de signer son nom à des livres ou journaux religieux. Car on ne pourrait composer une effective liberté de conscience si elle ne s'établissait pas sur le droit de propager ouvertement et librement sa foi. Semblablement, l'autonomie culturelle assurée par les nationalités aux diverses communautés de l'Inde implique également le droit, qui doit être garanti aux catholiques, de fonder et de développer leurs écoles et leurs institutions éducatives, lesquelles, du reste, ont pris déjà une grande influence dans le pays.

Sur tous ces points, enfin, le fait que les catholiques indiens ont déclaré à Gandhi qu'ils étaient entièrement d'accord avec ses négociations avec les représentants anglais indique qu'ils ne nourrissent aucune préoccupation sur les résultats de la conférence et sur l'attitude future des nationalistes au sujet de leurs droits personnels et de leurs libertés.

L'ORCHESTRE DE
PHILADELPHIE
AU POSTE CHR

Par courtoisie de la maison J. M. Miller and Sons, distributrice de radios Philco, le public du district de Québec aura le plaisir, ce soir, de 8 heures 15 à 10 heures, d'entendre un magnifique concert donné par l'orchestre Philharmonique de Philadelphie sous la direction de Leopold Stokowski.

Voici le programme de ce concert :

Ouverture d'"Alceste"

Ouverture d'"Alceste"
 Symphonie No. 18, en Sol
 Adagio
 Largo
 Menuetto
 Allegro con Spirito
 Concerto pour Harpe et Violoncelle
 Mozart (1781-1791)

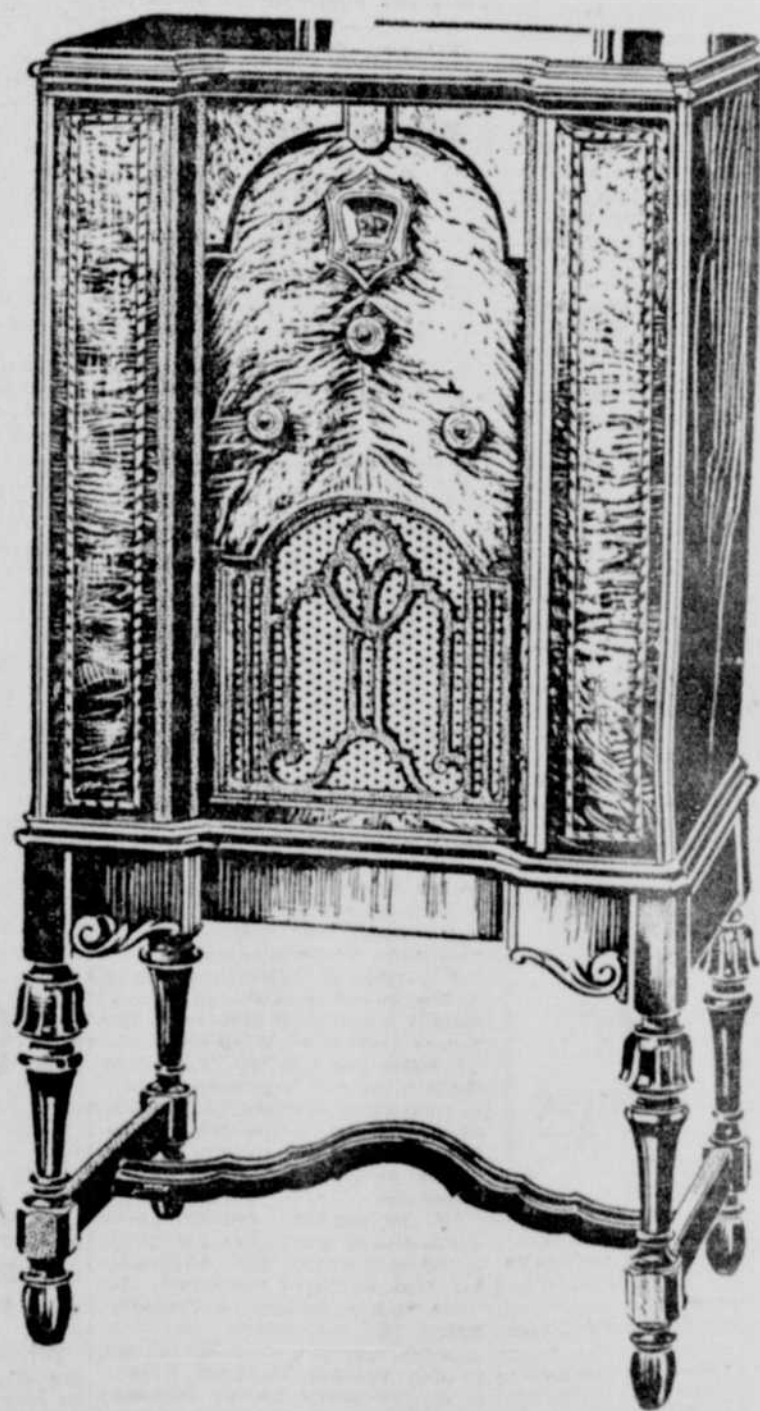
Ouverture de Don Giovanni
Symphonie No. 6, en Do mineur
Beethoven (1770-1872)
Allegro con brio
Andante con Moto
Allegro scherzoso
Allegro Presto

00, le poëte CHIRO Bradara un concert assuré qui sera donné par un groupe de nos meilleurs chanteurs québécois que l'on entendra mercredi prochain (25) lors du concert de l'Union Musicale de Québec. Voici le programme du concert de demain à trois-midi :

"Vivante Ste Océlie" . . . Labrecque
(solo) M. Fortunat Laporte, ténor . . .
"Notre Père" . . .
(duo) M.M. Jos. Lamoureux, ténor . . .
J. C. P. Bernier, baryton . . .
"O Jesus Del Vini" . . .
(trio) Mmes Art Gosselin, soprano . . .
M.M. R. Paquet, ténor, P. A.

Gosselin, baryton
 "Adrenaline"
 (série) M. F. Légaré, J. C. P. Ber-
 nier, J. A. Anhe
 "Sanctus"
 Au piano d'accompagnement
 Mlle Cécile Richard

142, RUE ST-JOSEPH :: :: 273, RUE ST-PAUL
Legaré Auto & Supply Co., Ltd., 405, rue St-Paul



10

LA PAGE AGRICOLE

MESSIRE RENARD!

On m'accuse d'être un ennemi féroce des éleveurs de renards.
Ce n'est pas vrai, mais pas vrai du tout.
Ce que j'ai dit hier, je le dis aujourd'hui, je le répéterai demain et... toujours.
L'habitant ordinaire ne ni les connaissances voulues, ni les moyens de faire, avec succès, l'élevage du renard et des autres animaux à fourrure.
"Il a été effrontément volé par des spéculateurs de toute espèce qui lui ont vendu des petites bêtes à poil, dix, cent, mille et dix mille fois leur valeur."
"Exemple : des rats musqués valant deux piastres, vendus deux cents."
"Il est temps que cette exploitation finisse."
"Fait avec science et prudence, cet élevage peut payer son homme... raisonnablement."
Allons! Est-ce être ennemi irréductible de l'industrie du renard que de dire ces vérités de gros bon sens? J'en appelle à mes lecteurs.

Ces faits établis, je laisse à M. G. Ennis Smith, régisseur de la Station expérimentale fédérale d'élevage des renards, Summerside, Ile du Prince-Edouard, le soin de donner des conseils pratiques à ceux qui sont engagés dans cette industrie.

"Pendant longtemps, dit-il, la rualimentation a été une faute très commune. Après de nombreux essais la Station expérimentale a déterminé les meilleures rations pour les renards aux différentes phases du développement et pendant les différentes saisons. Il en est résulté une réduction générale des frais d'alimentation, et la fourrure s'est améliorée de même que la progéniture. En démontrant que la nourriture des renards doit se conformer à la saison, la Station a fourni aux éleveurs un guide simple et sûr pour la préparation des rations pendant les différentes saisons, conformément au changement dans les besoins nutritifs."

"En été les renards exigent des plantes vertes ou de la chair d'animaux qui viennent de manger ces plantes. En automne, des végétaux mûrs ou leurs principes sont essentiels."

"Plus tard, lorsque la gelée a détruit la végétation et que la proie naturelle des renards est en bon état, on peut donner des quantités plus fortes de viande. A la fin de l'hiver, lorsque la proie naturelle est en mauvais état, il n'est pas nécessaire d'en donner de grosses quantités."

"En outre, la Station a démontré d'une manière décisive qu'il faut que les renards maigrissent en été et engraisent en automne, et qu'il faut strictement éviter la suralimentation pendant la saison d'élevage. Ces résultats ont porté les éleveurs à donner plus d'attention à l'alimentation d'été et d'automne, et il en est résulté une production plus forte de renardeaux et une réduction de la mortalité parmi les nouveaux-nés."

"Les éleveurs avaient généralement l'habitude de donner des substances grasses et des huiles afin de relever le poids des renards et d'améliorer ainsi la qualité de leur fourrure, mais les expériences qui ont été faites ont démontré que ce système est mauvais, parce que l'organisme du renard qui consomme de grosses quantités de graisse ne conserve pas cette graisse. En fait, la proportion de graisse que les renards accumulent pendant les mois d'automne dépend de leur état général."

"La Station expérimentale a conduit un grand nombre d'expériences sur l'utilité et l'effet physiologique des remèdes pour l'extirpation des parasites internes et externes, et a fait connaître aux éleveurs les résultats obtenus. C'est à ces expériences et à cette propagande que l'on doit l'adoption de moyens plus efficaces pour l'extirpation des parasites, et aucun mauvais effet n'est résulté de l'administration des remèdes recommandés."

"Les renards en captivité, spécialement les renardeaux qui viennent de naître, sont sensibles au scorbut. La Station a pu faire connaître aux éleveurs les moyens de lutter contre cette maladie et partout où ses recommandations ont été suivies, le scorbut chez les renards adultes et les pertes des renardeaux ont été réduits au minimum."

"Les problèmes de la production, comprenant la transmission héréditaire de la couleur argentée, la vigueur constitutionnelle et les autres faits, forment une partie importante des travaux de la Station expérimentale. On a fait l'essai des différents types de parquets et d'abris. On a étudié les avantages de l'accouplement polygame et de l'emploi d'aphrodisiaques, ainsi que beaucoup d'autres problèmes qui entrent dans l'élevage des renards argentés."

"Les résultats de ces recherches ont mis la Station expérimentale en mesure de faire des recommandations précises aux éleveurs de renards, et tous ceux qui désirent avoir des renseignements peuvent se les procurer gratuitement en s'adressant à cette Station."

Voilà, en bref, une bonne poignée d'excellents conseils. Bien suivis par les éleveurs de renards, ils leur empêcheront des dépenses inutiles, ils empêcheront des échecs ruineux.

La, comme ailleurs, la science a sa place.

Pierre BEAULAC

POUR LES FEMMES

LES PETITES RUENES

Les choses de la vie peuvent se diviser en deux classes : les grandes lignes et les petits détails.
On s'occupe d'ordinaire beaucoup de celles-ci et peu de ceux-là.
Ainsi, l'on sait qu'il faut manger pour vivre, on s'occupe donc d'avoir de la nourriture en quantité suffisante. On sait encore qu'il faut dans les maisons, pendant la saison froide, un surcroît de chaleur, on s'occupe en conséquence afin de faire face aux rigueurs de la température.
Ces deux exemples pour démontrer qu'on s'occupe et même se préoccupe, comme instinctivement des choses absolument essentielles ou qu'on croit qu'il le sont.

Cependant, l'on néglige, et l'on a bien tort, les petits détails, les mille et mille choses qui, prises isolément, paraissent insignifiantes, mais qui, prises ensemble, ont une importance capitale et qui, si elles ne sont pas prises en compte, peuvent causer la mort d'un enfant, en ce sens qu'il s'approprie très souvent en y groupant des choses qui l'empoisonnent.

Une allumette laissée sur la table, par exemple, ou qu'elle apporte aux petits détails, qu'on juge une femme.

La plupart des femmes sont assez ordonnées dans les choses ordinaires et qui frappent à première vue, mais beaucoup d'entre elles sont vraiment des sages-femmes qui, sans s'en rendre compte, ont fait le plus grand mal à leurs enfants.

La minute est le premier secret pour atteindre au sommet de l'échelle de la perfection.

Il ne faut donc pas la négliger ou la laisser derrière soi, mais en faire plutôt un compagnon de tous les instants et sa compagne journalière.

Si on prête l'oreille à ce qu'on voit murmurer sans cesse, on s'aperçoit vite qu'elle est une amie dévouée dont on ne peut plus se passer, parce qu'on a appris à la juger à sa juste valeur.

Il faut, toutefois, se garder de l'excess, toujours mauvais.

CLAUDETTE

LES STATIONS DE DEMONSTRATION DONNENT UN BEL EXEMPLE

Beaucoup de stations de démonstration, conduites sous la direction des fermes expérimentales, donnent un bel exemple aux cultivateurs du voisinage en améliorant leurs bœufs et en leur montrant leurs erreurs. D'après J.-C. Moynan, le surveillant des stations de démonstration, bien des propriétaires de fermes, sur lesquelles se trouvent des stations plantant des jardins potagers et fruitiers et améliorant l'apparence des propriétés en peignant et en blanchissant les bâtiments, en établissant des pelouses permanentes, et en plantant des arbres, des arbustes et des parterres de fleurs vivaces.

Certains exploitants des stations qui avaient modestement commencé avec une centaine de fraises et de framboises, ont aujourd'hui des plantations de la récolte, vendue dans le district, rapporte plus de \$200 par an. Quarante-à-cinquante stations ont pu ainsi blanchir leurs maisons l'année dernière et quelques-uns d'entre eux l'ont fait pour la première fois. Cet embellissement des abords de la maison, des jardins et des pelouses a eu un très heureux effet en rendant la jeune génération plus satisfaite des conditions rurales.

En bien peu de temps, ils ont pu, par leur exemple, donner un bel exemple.

Auguste SCOTT, Professeur de Sois.

Grandes valeurs nutritives des pommes de terre.

42 manières de les apprêter.

Les Pommes de Terre sont si riches en valeur nutritive, en protéines, en calories, en précieuses vitamines qu'elles pourraient nous alimenter sans aucune autre nourriture.

Get hiver la ménagère qui s'occupe de la cuisine peut se procurer les pommes de terre offertes en plat bon goût et des plus économiques. Afin de varier ses menus et d'augmenter son appétit, elle sera bien avisée de cuisiner les livres de cuisine pour ces recettes nouvelles à base de pommes de terre. Soeur Ste-Marie, Edith dans ses "Secrets de la Bonne Cuisine" les apprête de 42 façons différentes. Les croquettes, les galettes, les omelettes, les timbales, etc., de pomme de terre offrent des plats nourrissants, exquis. Quelle aide pour les jours maigres! Les pommes de terre se recommandent aussi pour les repas des enfants, car elles sont non seulement riches en valeur nutritive, mais de digestion facile.

Croquettes de Pommes de Terre. 1 œuf battu.

2 tasses de pommes de terre en purée fortement assaisonnées.

1 cuillerée à thé persil, ciselé, ou poivre vert haché.

1 cuillerée à thé oignons râpés.

Mélangez bien et formez en croquettes. Trempez dans un œuf battu et mettez dans une friture à température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

CE QU'EST LA CLASSIFICATION DES SOLS

Avant de publier les quelques articles que nous nous proposons d'écrire sur la classification des sols, nous avons cru bon de vous dire que ce que c'est que la classification des sols. Le Service Forestier a déjà commencé à faire, depuis quelques années, une classification des sols en forêt. Dans cette classification on indique seulement les sols qui sont colonisables et ceux qui ne le sont pas. Lorsque nous parlons de classification des sols, nous entendons pas tout à fait la même chose. La classification des sols dont nous voulons parler ici, c'est le groupement des sols d'après leur texture, leur structure, leur position physiographique et leurs relations culturelles, indiquées sur une carte.

Ce groupement des sols suppose donc une étude sur place. C'est cette étude sur place qui constitue la base de la classification des sols; c'est ce que les anglais appellent "Soils Survey".

Pour grouper les sols dans les différentes catégories on se base sur les facteurs suivants : 1) — Texture du sol. 2) — Propriétés spéciales, particulièrement les propriétés chimiques. 3) — Rapports de matière d'origine. 4) — Agents de formation. 5) — Humidité et précipitation. 6) — Température normale et moyenne.

Le type de sol (Soil Type) est l'unité de classification; on pourrait le définir une aire de sol essentiellement semblable.

Les sols peuvent avoir même texture, tout en se différenciant par d'autres propriétés. Les sols de même texture constituent ce que l'on appelle une classe de sols (Soil Class).

Des sols peuvent être de texture différente avec par ailleurs d'autres propriétés semblables. Ils peuvent être de même couleur, être pauvres en chaux, etc. Un tel groupe de sols différents quant à leur texture, mais se ressemblant par d'autres propriétés, constitue une série de sols (Soil Series).

Les sols de différentes séries peuvent être formés des mêmes espèces de roches et mélangés à peu près dans les mêmes proportions. Les différentes séries ainsi constituées formeront ce que l'on appelle des groupes de sols (Soil Group).

Tous les sols qui ont été formés de la même façon, soit par l'eau, soit par les glaciers forment le groupement le plus général, en classification des sols, on l'appelle province de sols (Soil Province).

Dans un prochain article, nous verrons comment se fait le travail de classification des sols, dans le champ et dans le laboratoire.

Auguste SCOTT, Professeur de Sois.

Grandes valeurs nutritives des pommes de terre.

42 manières de les apprêter.

Les Pommes de Terre sont si riches en valeur nutritive, en protéines, en calories, en précieuses vitamines qu'elles pourraient nous alimenter sans aucune autre nourriture.

Get hiver la ménagère qui s'occupe de la cuisine peut se procurer les pommes de terre offertes en plat bon goût et des plus économiques. Afin de varier ses menus et d'augmenter son appétit, elle sera bien avisée de cuisiner les livres de cuisine pour ces recettes nouvelles à base de pommes de terre. Soeur Ste-Marie, Edith dans ses "Secrets de la Bonne Cuisine" les apprête de 42 façons différentes. Les croquettes, les galettes, les omelettes, les timbales, etc., de pomme de terre offrent des plats nourrissants, exquis. Quelle aide pour les jours maigres! Les pommes de terre se recommandent aussi pour les repas des enfants, car elles sont non seulement riches en valeur nutritive, mais de digestion facile.

Croquettes de Pommes de Terre. 1 œuf battu.

2 tasses de pommes de terre en purée fortement assaisonnées.

1 cuillerée à thé persil, ciselé, ou poivre vert haché.

1 cuillerée à thé oignons râpés.

Mélangez bien et formez en croquettes. Trempez dans un œuf battu et mettez dans une friture à température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

Essayez les Pommes de Terre Mousseuse — Un plat parisien.

Voici une recette rare pour les Pommes de Terre Mousseuse — un régal délicat pour l'édifier de cérémonie ou le repas de famille.

Coupez les pommes de terre pelées en tranches rondes de l'épaisseur d'un huitième de pouce, mettez-les dans la friture à une température moyenne 325° et aussitôt qu'une peau rissolée commence à se former retirez-les de la friture et mettez-les dans une autre friture très chaude, 350°. Aussitôt la peau boursouflée, retirez la friture, égouttez bien, saupoudrez de sel et servez immédiatement.

NETTOYER LES TUYAUX DE FOURNAISE

Les tegmes sont des insectes de maisons, très répandus au Canada et il causent de grandes pertes en sautoyant aux vêtements. Il est généralement difficile de s'en débarrasser, mais des recherches que l'on vient de faire récemment en Colombie-Britannique ont démontré bien clairement que l'on a nagé jusqu'à un des endroits où les tegmes trouvent bien des facilités pour se reproduire dans un grand nombre de maisons canadiennes.

Dans les maisons chauffées par un calorifère à air chaud, ainsi que dans celles où les tuyaux ont une direction horizontale, on a trouvé qu'ils se rassemblent dans la boue, qui forme presque un tapis. L'entomologiste qui a conduit une enquête sur la cause de cette accumulation, l'attribue à la présence des servantes et des maris qui, lorsqu'ils balayent une chambre, et surtout une chambre recouverte d'un tapis épais, envoient souvent la poussière dans la grille à air froid pour élarger la pelée de la ramasseuse.

Un examen soigneux a révélé la présence de bien des générations de tegmes. L'expérience a démontré également que trois ou quatre mois après le nettoyage des tuyaux, la poussière s'accumule de nouveau en une couche assez épaisse pour fournir un nouveau foyer de reproduction et d'alimentation pour les tegmes. Pour se débarrasser complètement des tegmes dans une maison infestée, il faut non seulement nettoyer et élargir tout le matériel possible, mais aussi nettoyer parfaitement les tuyaux de fournaise.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, OTTAWA, Ont. M. F. B.

NOTRE FARINE DE LUZERNE

Les rapports reçus par la Division fédérale des semences indiquent que les importateurs britanniques confient actuellement des commandes importantes de luzerne moulinée, ou farine de luzerne à des maisons canadiennes. Ils indiquent également que les expéditions de cette farine qui arrivent en Angleterre sont en baisse, ce qui est dû aux plus rigoureuses des machines anglaises.

On emploie surtout la farine de luzerne en Angleterre comme ingrédient dans les aliments des volailles; on en fait aussi une bonne soupe, contenant une proportion considérable de vert. Les importateurs anglais sont très satisfaits de l'amélioration qui s'est produite dans la couleur et la qualité de la récolte canadienne de farine de luzerne en 1931.

Cette farine convient beaucoup mieux pour le marché que le produit qui était expédié en ces dernières années. Non seulement la couleur est améliorée, mais la farine est plus finement broyée et elle contient avantageusement la comparaison sous le rapport avec les importations du Sud-Afrique et de la Californie.

La Division fédérale des semences recommande aux fabricants canadiens de farine de luzerne d'avoir bien soin de choisir le fait du moulinage le plus pur et de la meilleure qualité possible pour le moulinage et de donner également une attention spéciale à la mouture, au choix de bons sacs et de bonnes étiquettes. On pourra ainsi grandement développer le débouché de farine de luzerne en Grande-Bretagne.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, OTTAWA, Ont. M. F. B.

SAINT-ELZEAR

MARIAGE

St-Elzéar, Beauce. — M. Arthur Laroche a épousé Mlle M. Louise Proulx, le 30 septembre.

SEPULTURE. — Le 8 oct. ont lieu la sépulture de Day Berthiaume, enfant de Doreigne Berthiaume et de Y. Simard, âgé de 1 mois.

DECES. — Le 14 oct. ont lieu le service et sépulture de Isabelle Nadeau, fille de M. Ernest Nadeau et d'Amos Noël, âgée de 8 ans.

Le 16 oct. est décédée Annette Cyr, âgée de 13 ans, inhumée le 18, fille de Théophile Cyr et de M. Marcon.

QUARANTE-HEURES. Le 12 oct. ont lieu les Quarante-Heures de la paroisse. Les prières seront dites à 9 heures, 10 heures, 11 heures, 12 heures, 13 heures, 14 heures, 15 heures, 16 heures, 17 heures, 18 heures, 19 heures, 20 heures, 21 heures, 22 heures, 23 heures, 24 heures, 25 heures, 26 heures, 27 heures, 28 heures, 29 heures, 30 heures, 31 heures, 32 heures, 33 heures, 34 heures, 35 heures, 36 heures, 37 heures, 38 heures, 39 heures, 40 heures, 41 heures, 42 heures, 43 heures, 44 heures, 45 heures, 46 heures, 47 heures, 48 heures, 49 heures, 50 heures, 51 heures, 52 heures, 53 heures, 54 heures, 55 heures, 56 heures, 57 heures, 58 heures, 59 heures, 60 heures, 61 heures, 62 heures, 63 heures, 64 heures, 65 heures, 66 heures, 67 heures, 68 heures, 69 heures, 70 heures, 71 heures, 72 heures, 73 heures, 74 heures, 75 heures, 76 heures, 77 heures, 78 heures, 79 heures, 80 heures, 81 heures, 82 heures, 83 heures, 84 heures, 85 heures, 86 heures, 87 heures, 88 heures, 89 heures, 90 heures, 91 heures, 92 heures, 93 heures, 94 heures, 95 heures, 96 heures, 97 heures, 98 heures, 99 heures, 100 heures, 101 heures, 102 heures, 103 heures, 104 heures, 105 heures, 106 heures, 107 heures, 108 heures, 109 heures, 110 heures, 111 heures, 112 heures, 113 heures, 114 heures, 115 heures, 116 heures, 117 heures, 118 heures, 119 heures, 120 heures, 121 heures, 122 heures, 123 heures, 124 heures, 125 heures, 126 heures, 127 heures, 128 heures, 129 heures, 130 heures, 131 heures, 132 heures, 133 heures, 134 heures, 135 heures, 136 heures, 137 heures, 138 heures, 139 heures, 140 heures, 141 heures, 142 heures, 143 heures, 144 heures, 145 heures, 146 heures, 147 heures, 148 heures, 149 heures, 150 heures, 151 heures, 152 heures, 153 heures, 154 heures, 155 heures, 156 heures, 157 heures, 158 heures, 159 heures, 160 heures, 161 heures, 162 heures, 163 heures, 164 heures, 165 heures, 166 heures, 167 heures, 168 heures, 169 heures, 170 heures, 171 heures, 172 heures, 173 heures, 174 heures, 175 heures, 176 heures, 177 heures, 178 heures, 179 heures, 180 heures, 181 heures, 182 heures, 183 heures, 184 heures, 185 heures, 186 heures, 187 heures, 188 heures, 189 heures, 190 heures, 191 heures, 192 heures, 193 heures, 194 heures, 195 heures, 196 heures, 197 heures, 198 heures, 199 heures, 200 heures, 201 heures, 202 heures, 203 heures, 204 heures, 205 heures, 206 heures, 207 heures, 208 heures, 209 heures, 210 heures, 211 heures, 212 heures, 213 heures, 214 heures, 215 heures, 216 heures, 217 heures, 218 heures, 219 heures, 220 heures, 221 heures, 222 heures, 223 heures, 224 heures, 225 heures, 226 heures, 227 heures, 228 heures, 229 heures, 230 heures, 231 heures, 232 heures, 233 heures, 234 heures, 235 heures, 236 heures, 237 heures, 238 heures, 239 heures, 240 heures, 241 heures, 242 heures, 243 heures, 244 heures, 245 heures, 246 heures, 247 heures, 248 heures, 249 heures, 250 heures, 251 heures, 252 heures, 253 heures, 254 heures, 255 heures, 256 heures, 257 heures, 258 heures, 259 heures, 260 heures, 261 heures, 262 heures, 263 heures, 264 heures, 265 heures, 266 heures, 267 heures, 268 heures, 269 heures, 270 heures, 271 heures, 272 heures, 273 heures, 274 heures, 275 heures, 276 heures, 277 heures, 278 heures, 279 heures, 280 heures, 281 heures, 282 heures, 283 heures, 284 heures, 285 heures, 286 heures, 287 heures, 288 heures, 289 heures, 290 heures, 291 heures, 292 heures, 293 heures, 294 heures, 295 heures, 296 heures, 297 heures, 298 heures, 299 heures, 300 heures, 301 heures, 302 heures, 303 heures, 304 heures, 305 heures, 306 heures, 307 heures, 308 heures, 309 heures, 310 heures, 311 heures, 312 heures, 313 heures, 314 heures, 315 heures, 316 heures, 317 heures, 318 heures, 319 heures, 320 heures, 321 heures, 322 heures, 323 heures, 324 heures, 325 heures, 326 heures, 327 heures, 328 heures, 329 heures, 330 heures, 331 heures, 332 heures, 333 heures, 334 heures, 335 heures, 336 heures, 337 heures, 338 heures, 339 heures, 340 heures, 341 heures, 342 heures, 343 heures, 344 heures, 345 heures, 346 heures, 347 heures, 348 heures, 349 heures, 350 heures, 351 heures, 352 heures, 353 heures, 354 heures, 355 heures, 356 heures, 357 heures, 358 heures, 359 heures, 360 heures, 361 heures, 362 heures, 363 heures, 364 heures, 365 heures, 366 heures, 367 heures, 368 heures, 369 heures, 370 heures, 371 heures, 372 heures, 373 heures, 374 heures, 375 heures, 376 heures, 377 heures, 378 heures, 379 heures, 380 heures, 381 heures, 382 heures, 383 heures, 384 heures, 385 heures, 386 heures, 387 heures, 388 heures, 389 heures, 390 heures, 391 heures, 392 heures, 393 heures, 394 heures, 395 heures, 396 heures, 397 heures, 398 heures, 399 heures, 400 heures, 401 heures, 402 heures, 403 heures, 404 heures, 405 heures, 406 heures, 407 heures, 408 heures, 409 heures, 410 heures, 411 heures, 412 heures, 413 heures, 414 heures, 415 heures, 416 heures, 417 heures, 418 heures, 419 heures, 420 heures, 421 heures, 422 heures, 423 heures, 424 heures, 425 heures, 426 heures, 427 heures, 428 heures, 429 heures, 430 heures, 431 heures, 432 heures, 433 heures, 434 heures, 435 heures, 436 heures, 437 heures, 438 heures, 439 heures, 440 heures, 441 heures, 442 heures, 443 heures, 444 heures, 445 heures, 446 heures, 447 heures, 448 heures, 449 heures, 450 heures, 451 heures, 452 heures, 453 heures, 454 heures, 455 heures, 456 heures, 457 heures, 458 heures, 459 heures, 460 heures, 461 heures, 462 heures, 463 heures, 464 heures, 465 heures, 466 heures, 467 heures, 468 heures, 469 heures, 470 heures, 471 heures, 472 heures, 473 heures, 474 heures, 475 heures, 476 heures, 477 heures, 478 heures, 479 heures, 480 heures, 481 heures, 482 heures, 483 heures, 484 heures, 485 heures, 486 heures, 487 heures, 488 heures, 489 heures, 490 heures, 491 heures, 492 heures, 493 heures, 494 heures, 495 heures, 496 heures, 497 heures, 498 heures, 499 heures, 500 heures, 501 heures, 502 heures, 503 heures, 504 heures, 505 heures, 506 heures, 507 heures, 508 heures, 509 heures, 510 heures, 511 heures, 512 heures, 513 heures, 514 heures, 515 heures, 516 heures, 517 heures, 518 heures, 519 heures, 520 heures, 521 heures, 522 heures, 523 heures, 524 heures, 525 heures, 526 heures, 527 heures,

Mauvaise tenue des marchés mobiliers. - Retour aux minima, à Montréal. - Recul des cours du blé

FAITS ET COMMENTAIRES

Le nickel

Le Canada a produit en septembre, 5,038,816 livres de nickel, comparativement à 4,432,598 livres en août et à 10,233,381 livres en septembre 1930. Au cours des neuf premiers mois de l'année, la production canadienne s'est élevée à 55,471,432 livres au lieu de 53,824,670 livres pour une même période en 1930.

Int. Nickel

Dans un rapport connu à la fin de la semaine dernière, la Compagnie annonçait que les opérations du troisième trimestre de l'année avaient donné un bénéfice net de \$645,970, soit un sou par action des 14,384,925 actions ordinaires après avoir payé le dividende privilégié. Durant le trimestre précédent, la Compagnie avait accusé un bénéfice de 38 sous par action commune. Pour établir une comparaison, disons que la semaine dernière, les profits nets donnaient 27½ sous par action, contre 17 sous par action pour le même trimestre de l'année.

Lorsqu'on connaît les chiffres précédents, en particulier ceux du troisième trimestre, on doute que la Compagnie ne soit maintenant son dividende. Et avec raison. Lundi de cette semaine, les directeurs déclarent avoir voté en faveur d'un dividende de 2 sous par action, c'est-à-dire qu'il est le même que celui du trimestre précédent, divisé par deux. D'après, cette année, il avait réduit son dividende de 10 sous.

Cet abaissement du dividende ne saurait signifier qu'à l'International Nickel que la situation est internationale. Pour la vente du nickel, on a vu que les difficultés présentes sont choses qui ne finiront pas. Les actionnaires patients seront récompensés tôt ou tard écrit Standard Trade & Securities.

Cons. Smelting

Le haut-fourneau Trail a traité dans la semaine du 1er novembre, 4,607 tonnes de minerai, soit 50,6 pour cent de moins que durant la semaine du 1er novembre 1930. On avait reçu au haut-fourneau Trail de la Compagnie 10,000 tonnes de minerai dans la semaine d'octobre, et 6,835 tonnes dans la semaine suivante. Des mines de Consolidated Smelting, on a traité du 1er janvier au 7 novembre 371,573 tonnes de minerai contre 428,321 tonnes au cours d'une même période en 1930.

Le titre Consolidated Smelting, après avoir rebondi en concordance avec la hausse du prix de l'argent, a reculé au cours de la semaine à 76 et une fraction.

Chargements de wagons

Du 1er janvier au 7 novembre, les wagons chargés au Canada se sont élevés à 2,240,545, soit une diminution de 545,541 wagons par comparaison avec les chargements correspondants en 1930.

Trafic ferroviaire

Le trafic accru du blé vers les États-Unis et les ports d'exportation, a favorisé les chemins de fer en fin d'octobre et au commencement de novembre. Les chargements de wagons C.N.R. se chiffrent à 61,131 wagons dans la semaine finissant le 7 novembre, soit 125 de moins seulement que la semaine précédente.

Durant les quarante-cinq premières semaines de l'année courante, les wagons chargés se sont élevés à 2,240,545, soit une diminution de 545,541 wagons par comparaison avec les chargements correspondants en 1930.

Pacifique Canadien

Les recettes du Pacifique Canadien se sont élevées d'autre part, pendant la semaine terminée le 7 novembre à \$3,222,000 contre \$3,409,000 pour la période correspondante de l'an dernier, soit une diminution de \$187,000 seulement, l'une des moins considérables que l'on ait eu en ces derniers temps.

Le titre C.P.R. en Bourse, a été favorisé par la hausse des prix du blé.

Utilités publiques

Au Canada, comme aux États-Unis, on remarque une production moindre d'énergie électrique qui est en rapport avec le ralentissement des affaires. Il y a eu, cependant, en septembre un léger relèvement de la production. Mais il n'en reste pas moins que les compagnies d'utilités publiques sont atteintes par la crise. On en a la preuve dans l'abaissement du dividende de Shawinigan, et dans le bilan que vient de publier International Hydro-Electric. Cette Compagnie n'a gagné, au 3ème trimestre que \$176,299 comparativement à \$137,299 durant l'époque correspondante en 1930.

En Bourse de Montréal, les titres des principales utilités publiques, Montréal Power, Shawinigan, Québec

Power, Power Corporation, pour d'autres raisons

ont des cours affectés, depuis quelques mois, en particulier. Remarquons que ces titres n'ont pas remonté au-dessus du minimum de prix fixé pour les transactions de Bourse. Shawinigan est toujours à 33, Québec Power à 29, Montréal Power après avoir grimpé au-dessus de 40 a glissé de nouveau à 35, Power Corporation reste à 36½.

Le cuivre

Chose avérée, est la conférence du cuivre. Après un mois de discussions et de pourparlers, les principaux producteurs du métal rouge n'ont pu s'entendre pour apporter remède à la surproduction. Les représentants de l'Union minière du Haut Katanga se sont embarqués pour l'Europe. On fait porter sur eux l'échec de la conférence. Les producteurs américains et canadiens étaient prêts à consentir une diminution de la production de leurs mines allant jusqu'à 50 pour cent. Mais les représentants de la mine ne veulent en aucune façon accepter une réduction de plus de 25 pour cent, en prétextant que l'extraction du cuivre faisait partie du programme de développement du Congo belge. Et les choses en sont où elles étaient avant qu'on eût cette conférence.

Vendredi, hier, à New-York, le cuivre valait 61½ cents la livre, le plus bas prix enregistré encore sur le marché américain. On dit que les mines américaines ne peuvent produire avec profit à plus bas que 7 cents la livre. Les mines du Haut Katanga peuvent le faire à 6½ cents et avec un profit raisonnable.

Ce "super-merger"

Il est maintenant connu de tous qu'il se fait un travail pour amener les compagnies fabriquant du papier à journal à s'unir dans un "super-merger". On emploie le mot "super-merger", sans doute parce qu'il ne saurait plus être question de merger. Il y a en tant que dans cette industrie, depuis quelques années, ce sont les banques qui apprennent qu'elles ont pris l'initiative de l'affaire. L'industrie du papier doit des millions aux banques, des millions qui sont "gelés" à l'heure actuelle; alors, dit-on, c'est aux banques à se protéger elles-mêmes.

Voici les compagnies que l'on voudrait faire entrer dans ce "super-merger": United, Anglo-Canadien, St. Lawrence Corporation, Consolidated Paper Corp. (l'ancien Canada Paper and Paper), Price Bros. Dominion, Thunder Bay, James McLean, Mercer Paper, et, s'il y a moyen de l'ajouter, International Paper and Power Co.

Projet considérable, qui ne se fera pas sans oppositions ni sans refus de quelques-unes de ces compagnies à participer totalement au "super-merger".

L'argent

En supposant qu'il ne réalise un jour, le "super-merger" contrôlerait la fabrication de 10,000 tonnes de papier à journal par jour, alors que la production quotidienne est de 19,602 tonnes pour toute l'Amérique du Nord.

Ceux qui veulent ce "super-merger" ont en vue de sauver leurs capitaux et les dividendes y attachés. C'est pourquoi le projet gigantesque comporte une contraction de la capitalisation. Le mastodonte déraçante-t-il sous ses pattes les petits égarés qui ont plus tard argent dans l'industrie du papier à journal.

La production de métal blanc aux États-Unis, en octobre, se chiffre par 2,111,000 onces, augmentation de 110,000 sur septembre. Au Canada, elle s'élève à 2,117,000 comparativement à 1,403,000. Durant les dix premiers mois de l'année, l'Inde a acheté 11,504,000 à rapprocher de 17,467,000 il y a un an. Les achats de la Chine ont fléchi de 43,744,000 onces à 18,563,000. En revanche, ceux de l'Angleterre et de l'Allemagne ont passé de 1,529,000 à 3,076,000 onces.

LE CAPT. TRANT

PRENDRA CHARGE DU "MAJESTIC"

Le plus gros navire au monde, le "Majestic", changera bientôt de capitaine. Le capitaine White prendra sa retraite après 33 années de service pendant lesquelles il a voyagé dans toutes les parties du monde. Il sera remplacé par le "Majestic" par le capitaine Trant, autrefois sur l'olympe l'un des plus gros navires de la ligne White Star. Le capitaine Trant fut jadis l'assistant du commodore Sir Bertram Postle et il fut pilote seul le vaisseau à plusieurs reprises.

Un autre officier de la compagnie, le capitaine Evans Davies, prend aussi sa retraite après une trentaine d'années de service. Il est remplacé par le "Batler". Pour le remplacer, la compagnie a désigné le capitaine R. Hume, commandant du "Laurentine".

COMMENTAIRES

WALL STREET

Novembre, 21. — Le marché mobilière fut lourd, hier, à la Bourse de N.Y. Dès l'ouverture, les vendeurs prirent le dessus. Il semble que les balais soient de nouveau les maîtres du marché. Contre un marché à la hausse, il y avait trop de facteurs. Les rapports concernant les affaires n'apportèrent pas de nouvelles encourageantes et, de plus, la faiblesse des cours du blé était de nature à affecter le sentiment à Wall Street.

Bourse de New York

Cotations fournies par le maison BARRY & MCNAMANY 72, rue St-Pierre, Québec.

(Séance de vendredi, le 20)

ACCESOIRES DE BUREAU

National Cash Register 16½ 15½ Underwood Elliott 24 23

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

Bourse de Montréal

Cotations fournies par BEAUBIEN & CIE, 70, rue St-Pierre, Québec.

Novembre, 21. — La Bourse de Montréal termine la semaine d'une façon plutôt, comme elle l'avait commencé d'ailleurs. On s'attendait à une hausse, mais les cours ont baissé. Les affaires n'ont pas été très nombreuses. Les cours du blé ont baissé, ce qui a affecté le sentiment à Wall Street.

Bourse de New York

Cotations fournies par le maison BARRY & MCNAMANY 72, rue St-Pierre, Québec.

(Séance de vendredi, le 20)

ACCESOIRES DE BUREAU

National Cash Register 16½ 15½ Underwood Elliott 24 23

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

ACCESOIRES DE BUREAU

Bullitt Steel 27½ 26½ Bureaux A.M. 17 16½

ACCESOIRES DE CHEMINS DE FER

General Railway Signal 27½ 26½ Pulpit Inc 22½ 22

ACCESOIRES ELECTRIQUES

Electric Storage Battery 84 83½ Westinghouse 88 87½

LA SITUATION ECONOMIQUE

La hausse du blé. — La moisson mondiale. — L'or. — Prix du gros.

La hausse du blé, qui a presque atteint 50 pour cent en un mois, est un phénomène dont les effets se feront sentir sur l'économie canadienne tout entière. Elle ajoute à la valeur de nos stocks une somme considérable, qui accroît d'un façon sensible le pouvoir d'achat des provinces de l'ouest. Ainsi qu'il arrive toujours en période de prix élevés, les pays importateurs, dans l'espoir de voir la baisse s'accroître, ont commencé à acheter depuis longtemps leurs commandes à leurs besoins immédiats. Dès qu'il a vu que la Russie, malgré les affirmations des Soviétiques, ne dispose pas cette année d'un important excédent exportable, l'a adressé aux autres fournisseurs. Nos exportations de blé ont donc subi une baisse soudaine. Bien qu'il y ait une certaine atténuation, nous ne pouvons nous attendre à une baisse durable, car les récoltes de l'année dernière ont été mauvaises. Les pays importateurs, dans l'espoir de voir la baisse s'accroître, ont commencé à acheter depuis longtemps leurs commandes à leurs besoins immédiats. Dès qu'il a vu que la Russie, malgré les affirmations des Soviétiques, ne dispose pas cette année d'un important excédent exportable, l'a adressé aux autres fournisseurs. Nos exportations de blé ont donc subi une baisse soudaine. Bien qu'il y ait une certaine atténuation, nous ne pouvons nous attendre à une baisse durable, car les récoltes de l'année dernière ont été mauvaises.

Des estimations préliminaires indiquent que la moisson mondiale de cette année, à l'exclusion de la Russie et de la Chine, sera inférieure de 17 à 20 pour cent à celle de l'année dernière. Les données de l'Office fédéral de la statistique font ressortir que les États-Unis, l'Argentine et l'Australie ont réduit leurs emblavures de plus de 13 millions d'acres au cours de la présente campagne, ce qui ramène les superficies emblavées dans ces trois pays au point où elles étaient en 1921.

Notre pays trouve à la demande accrue de l'or des avantages d'autant plus importants que l'extraction en est cette année plus volumineuse que l'année dernière. Les frais d'exploitation ont été sensiblement réduits. La production de l'année dernière, de 1930, qui s'élevait à 1,722,407 onces, représente une augmentation de 30,6 pour cent par rapport à la même période de 1929. L'amélioration marquée des cours de l'argent en barre depuis un mois sera profitable aussi au Canada qui tient le troisième rang dans la production mondiale. Le rendement des mines canadiennes (minéraux précieux et métaux industriels) est le plus élevé au monde, compte tenu de la population. On estime qu'il atteindra cette année, malgré l'abaissement des cours des métaux de base, un quart de milliard de dollars, soit une somme très supérieure à la valeur de la moisson de blé de 1930.

Pour la première fois depuis le mois d'août 1929, l'indice des prix de gros de l'Office fédéral de la statistique s'est inscrit en hausse. Le mois dernier, le chiffre de 70 en septembre et 70,4 en octobre. Bien qu'il ne s'agisse que d'une expression fractionnaire, cette évolution n'en est pas moins significative. L'analyse de l'indice officiel fait d'ailleurs ressortir que la hausse ne sa borne pas aux céréales, mais qu'elle s'étend à 102 produits, dont 76 seulement ont subi une baisse et que 264 sont demeurés stationnaires. On sait que la baisse des cours des marchandises, si elle est au début un effet de la dépression économique, en devient ensuite une cause en ce qu'elle décourage la demande. Le changement d'orientation de la courbe des prix de gros est donc une indication des plus encourageantes qu'on ait pu faire depuis longtemps.

Le raffermissement des marchés mondiaux ne devrait pas manquer d'exercer d'immenses effets, sans toutefois, comme on l'a vu, une influence favorable croissante sur la situation générale au Canada. L'économie d'un pays se compose de nombreuses parties, dont la plus importante est la demande. Les forces de récupération qui commencent à apparaître auront sans doute le même rayonnement que les facteurs de dépression dont l'action se propage depuis deux ans dans tous les sens. La courbe de l'activité industrielle, qui a baissé depuis le mois dernier, devrait s'élever un peu plus pendant le trimestre prochain, manifeste depuis un mois une certaine tendance au redressement. Il est peut-être trop tôt pour parler de reprise, mais déjà plusieurs branches de la production accusent un relèvement, et le déclin des ventes de produits finis, qui a été le résultat d'importants achats de ce stock faits à Londres, à New-York et au Canada. Le fait que la place de Londres est habituellement le rendez-vous des investisseurs, rend ce mouvement spécialement intéressant, surtout si l'on considère qu'il fut par moment accompagné d'une certaine ferveur déployée par le milieu.

Pendant ces dernières semaines le Brésil a montré qu'il lui fallait un certain temps pour rencontrer ses obligations jusqu'à ce que les difficultés découlant du change international soient surmontées, mais la situation brésilienne est évidemment considérée à Londres comme devant se rectifier d'elle-même dès les premières années du retour à la prospérité.

Cette année le stock ordinaire du Brésil s'est vendu aussi bas que 2½ et il est maintenant à 12 environ. Il faut admettre que si l'on tient compte de la dépression des affaires et de la révolution qui a éclaté au Brésil, la compagnie a relativement bien maintenu son pouvoir de gain. Une firme de New-York a fait du Brésil une analyse démontrant que abstraction faite de la nécessité d'envoyer les fonds à l'étranger pour dividendes et intérêts, ce stock est de plus solide. La compagnie a fait des progrès remarquables pendant les temps durs de cette dernière période et seule la tenue du milieu a été le point noir au tableau.

Pour la période de 1928 à 1930 la compagnie a gagné en moyenne 7,36 pour cent sur ses investissements et la proportion de ses revenus nets à été de 5,75, tandis

que pendant la même période la Consolidated Gas Co. de New-York a gagné de 6,7 à 7,5, et la Public Service de 5,9 à 7,5.

Quant au Brésil il possède des ressources immenses, des richesses incalculables. Il est démontré que tout ce dont il a besoin pour rétablir ses finances et sa prospérité ce sont des capitaux étrangers. Pour un pays aux ressources encore en grande partie inexploitées la politique d'emprunts étrangers ne peut être considérée comme une politique mauvaise et ruineuse.

Quant au Brésil il possède des ressources immenses, des richesses incalculables. Il est démontré que tout ce dont il a besoin pour rétablir ses finances et sa prospérité ce sont des capitaux étrangers. Pour un pays aux ressources encore en grande partie inexploitées la politique d'emprunts étrangers ne peut être considérée comme une politique mauvaise et ruineuse.

Quant au Brésil il possède des ressources immenses, des richesses incalculables. Il est démontré que tout ce dont il a besoin pour rétablir ses finances et sa prospérité ce sont des capitaux

ELECTIONS, DOUBLE MANDAT ET NOUVELLE TAXE SUR LA BIÈRE

Trois questions qui soulèvent de nombreux commentaires dans les milieux parlementaires.—La validation des élections serait de plus en plus probable.—Un député ne pourrait être maire de sa localité.

PROTESTATIONS DES BRASSEURS

L'ABSOLUE A ETE DONNEE PAR PIE XI

(Par Louis-Philippe ROY)

La question des contestations est indiscutablement celle qui préoccupe davantage la majorité de la députation. Après enquête sommaire auprès des membres de la Chambre, nous croyons pouvoir dire de nouveau qu'une législation spéciale validant les élections contestées est toujours possible, même de plus en plus probable.

Service solennel à la Sixtine le cinq novembre pour les six cardinaux morts depuis douze mois.

Jeremi, le 5 novembre dernier, dans l'incomparable décor de la Sixtine, au Palais du Vatican, eut lieu, en Chapelle Papale, et au milieu d'un grand concours de cardinaux et d'évêques, le Service funèbre solennel des six cardinaux au cours desquels deux cardinaux de la Sainte Eglise Romaine, le Cardinal Mistrangelo, Archevêque de Florence, le Cardinal Charost, Archevêque de Rennes, le Cardinal Maffi, Archevêque de Fife, le Cardinal Pompi, Archevêque de Sa Sainteté, le Cardinal Raymond, Archevêque de Québec, et le Cardinal Ragoni, Préfet du Tribunal Suprême (Rote Romane).

M. ALCIDE SAVOIE

DONNE AVIS D'UNE INTERPELLATION

L'avis de la première interpellation de la session a été donné cette année par un député ministériel. C'est M. A. Savoie, député de Nicolet qui vient de le faire insérer dans l'ordre du jour. Le député de Nicolet veut savoir et le Gouvernement a à répondre le projet de construction d'un pont sur le Saint-Laurent entre Sainte-Anne, comté de Nicolet, et la cité des Trois-Rivières; dans l'affirmative, est-ce l'intention du gouvernement de procéder à la construction de ce pont immédiatement et quel serait le coût approximatif de ce pont.

LE R. P. STANISLAS PART POUR ROME

Le Révérend Père Stanislas, C.S.V.P., supérieur du Noviciat de Charlesbourg, accompagné de M. Frère Droulet, a été de la maison Sainte-Marie, parti pour Rome, le 20 novembre, à bord de l'Anglais, de la ligne transatlantique, pour la Suisse tout prochainement. Il y recevra une nouvelle ordination. C'est le R. P. Boulin, C. S. V. P., actuellement assistant-supérieur du Noviciat de Charlesbourg qui le remplacera comme supérieur de cette maison.

VOL AUDACIEUX A STE-PERPETUE

M. Louis Dural, marchand de Ste-Perpetue, a été récemment la victime d'un vol qui démontre l'industrie par le temps qui court. Ce commerçant revenant de la ville avec une forte charge de provisions, mais lorsqu'il vint pour remiser son véhicule dans le garage, il constata qu'une forte partie de sa cargaison était disparue en cours de route. Comme M. Dural avait fait le trajet tard dans la soirée, il a supposé que des voleurs avaient grimpé dans son camion en marche au cours d'un récent dans une côte et qu'ils avaient pu ainsi accomplir leur triste exploit.

MGR PH.-J. FILLON DANS LA METROPOLE

Mgr Ph.-J. Fillon, recteur de l'Université Laval part aujourd'hui pour Montréal, où il assistera demain à la bénédiction solennelle de la chapelle du collège Saint-Laurent qui aura lieu à 9 h. 30.

LE ROLE DE L'ETAT

DANS LA VIE ECONOMIQUE

Ce soir, à huit heures et demie, la Société des Arts, Sciences & Lettres tiendra sa séance régulière dans une belle salle que les autorités municipales viennent de mettre à sa disposition.

Le conférencier sera aujourd'hui M. Eugène L'Heureux, de l'Action Catholique, qui traitera le sujet suivant: "Prévoyance, assistance et substitution de l'Etat dans le domaine économique".

Tous les membres sont priés de s'y rendre. Ils peuvent y amener leurs amis. Les personnes que le sujet intéresse, sont toutes bienvenues.

LA STE-CECILE

Le Séminaire de Québec va célébrer demain de façon grandiose, la fête de Ste-Cécile. Il y aura à cette occasion une grand-messe solennelle au cours de laquelle la chorale des externes fera officiellement ses débuts. Elle exécutera une messe en parties sous la direction de M. l'abbé Albert Roy, professeur au séminaire. M. l'abbé G. Gervais accompagnera à l'orgue.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. J. MORASSE

Un émouvant hommage est rendu ce matin à la mémoire de notre confrère.—Grande foule.

Les funérailles de M. Joseph Morasse, rédacteur sportif de l'Éclair, ont eu lieu ce matin à l'église St-Jean-Baptiste. Plusieurs centaines de ses collègues ont été présents. Les funérailles ont été très imposantes. Les obsèques ont été célébrées à 10 heures. Les funérailles ont été très imposantes. Les obsèques ont été célébrées à 10 heures.

La messe de corps fut faite par M. l'abbé D. Moreau qui chanta aussi le service accompagné de M. l'abbé A. Moreau et M. l'abbé A. Dery, comme diacre et sous-diacre.

Après le service, le corps a été inhumé au cimetière de la famille Morasse.

LES DOUBLES MANDATS

On prête aussi au gouvernement (Suite à la page 15)

L'ENQUETE SUR LA SITUATION FERROVIAIRE SERA COMPLETE

Les commissaires auront des pouvoirs très étendus.—Privilege d'étudier les livres qui peuvent leur fournir des renseignements.—Etude du problème de la concurrence des automobiles et des autobus.

L'HON. JUGE DUFF PRESIDERA

Ottawa, 21.—A l'issue de la séance du cabinet hier après-midi, Sir George A. Macdonald, premier ministre, a annoncé que le très honorable L. J. Duff, juge de la Cour Suprême du Canada, présidera la commission qui enquêtera sur la situation ferroviaire au Canada. Les autres membres de la commission sont: le très honorable Lord Ashfield, de Londres, Angleterre; Sir Joseph Flavelle, Toronto; Beaudry Lemay, président de la Banque Canadienne Nationale, Montréal; L. F. L. Murray, de New-York; le Dr W. A. G. Murray, de l'Université de la Saskatchewan; et le Dr J. C. Webster de Sheldale, Nouveau-Brunswick.

La commission devra étudier tout le problème du transport au Canada, particulièrement celui de nos chemins de fer, compte tenu des conditions actuelles et des besoins futurs du pays. L'arrêté ministériel approuvé par le Gouverneur Général en Conseil, ajoute:

Les commissaires devront avoir tout le pouvoir qui peut leur être accordé, et les commissaires (n'importe lesquels) pourront jouir des pouvoirs qu'accorde la troisième partie de la loi d'enquête.

Ces trois commissaires pourront entendre le témoignage de toute personne pouvant fournir des renseignements sur la question; ils pourront obtenir des renseignements par écrit et ils auront le privilège d'étudier les livres, documents et papiers afin d'obtenir toute l'information requise sur la question, et de prendre tous les moyens légaux pour faire de la lumière sur le problème.

Il est entendu que la commission portera une attention particulière à la concurrence que les automobiles et les autobus font aux chemins de fer.

C'est une enquête complète sur tout le système de transport au Canada.

DES MENACES CAUSENT UNE VIVE ALERTE

Dans le monde de la finance, à New-York.—200 policiers en uniformes montent la garde.

New-York, 21.—Les plus grandes polémiennes qui aient été prises depuis la dernière guerre ont été jugées nécessaires hier dans le quartier de la finance, à la suite de plusieurs lettres de menaces. Près de 200 hommes de police en uniforme, les détectives et les gardes privés furent mis de faction après que des lettres avaient été reçues aux quartiers généraux de la police, avertissant que plusieurs édifices devaient être détruits.

Les lettres signées "Communistes" sont apparemment hostiles au parti fasciste, et on croit qu'elles proviennent toutes de la même personne.

Des gardes de corps ont été placés chez J. P. Morgan, de même que dans plusieurs édifices où opèrent les bureaux de courtage et les banques.

La route Saint-Jacques et Saint-Basile, 25, fermé au trafic lourd, nous prie d'excuser M. le sous-ministre Boulanger. On espère que ce sera temporairement. Les pluies et gèles ont quelque peu brisé ces chemins de terre.

CAPITALISME, BOLCHEVISME ET CHRISTIANISME

M. Henri Bourassa analyse les causes des révolutions économiques, sociales et politiques et indique les remèdes prescrits par le christianisme pour empêcher le capitalisme d'engendrer le bolchévisme.—Leçon de sociologie débordante de christianisme.—Enthousiasme parmi la nombreuse assistance.—Auditoire très représentatif.—Conférence à Belvédère sous les auspices de l'association locale des voyageurs de Commerce.

QUELQUES MOTS de MM. POULIN et ROCHETTE

La majeure partie de l'élite québécoise avait envahi la vaste salle paroissiale du Belvédère pour entendre, applaudir et même acclamer M. Henri Bourassa. Huit cents auditeurs de toutes classes et de toutes conditions: ouvriers, hommes d'affaires, journalistes, professionnels, députés, représentants des communautés religieuses, membres du clergé, étudiants, profès, avaient répondu à l'appel de la section Belvédère de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce.

Et le directeur du "DEVOIR" n'a déssapointé personne, encore que tous attendaient beaucoup de l'un de nos plus grands orateurs, du député incontestablement le moins partisan et le plus érudit des Communes. Le représentant de l'élite n'a pas été à l'échec; mais la flamme oratoire qui couve toujours en lui, s'est parfois attisée au point d'électriser l'auditoire hâtant sous le feu de son regard et sous le pétilllement de sa verve.

Sur le ton du professeur rempli de son sujet et plus soucieux de convaincre que de persuader, M. Bourassa a donné une leçon de sociologie et d'économie politique débordante de christianisme. Tenant d'une main, le flambeau de l'histoire impartiale et de l'autre, le lumineux faisceau des encyclopédies immortelles, le conférencier a retracé la genèse des révolutions économiques, sociales et politiques qui ont ébranlé le monde en ces dernières années. A la lumière des mêmes enseignements, il a analysé les causes du bouleversement qui menace le monde actuel, y compris le Canada, et indiqué les remèdes prescrits par le christianisme pour empêcher le capitalisme d'engendrer le bolchévisme.

Cette leçon salutaire et opportune était émaillée de mots spirituels ou mordants que les auditeurs appréciaient beaucoup, même s'ils causaient leur épiderme.

La soirée était sous la présidence de M. André Poulin. La présentation fut brève mais l'auditoire en apprécia tout autant la justesse que la conclusion. Des applaudissements chaleureux accueillirent la déclaration suivante: M. Bourassa, le plus grand orateur canadien, nous a dit de nos plus grands citoyens, et l'élite de nos plus nobles fils. M. Emile Rochette remercia le conférencier et le félicita d'avoir toujours été un éveillé et la vigilance dans bien des associations catholiques doivent d'avoir connu l'existence.

Nous remercions à donner une liste même sommaire, des personnages distingués et représentatifs qui assistaient à cette réunion. Nous voudrions tout simplement mentionner: Mgr Marois, curé de Ste-Poy, M. Osmé Gagnon, M. P. Alex. Chouinard, M. P. P. M. les commandeurs Jules Dorian, directeur de l'Action Catholique et Henri Gagnon, gérant du "Soleil". MM. les abbés Cyrille, Jean, Adolphe Laberge, Alex. Vachon, M. R. P. P. Roy, S. J., M. J. Monty, O. P. Lamontagne, Rodière, bref des représentants de toutes les communautés de la ville, de nombreux prêtres de Québec, Lévis et des environs, de nombreux professionnels, etc., etc.

Quand il monta sur la scène, M. Bourassa fut l'objet d'une longue ovation. Il remercia les voyageurs de commerce et les fidèles une fois de plus de leur apostolique travail. Puis, sans plus de préambule, le conférencier définit le droit de propriété à la lumière du catholicisme. Toutes les révolutions ont tourné autour du droit de propriété. Quand les propriétaires abusent des richesses possédées pour pressurer le peuple, celui-ci proteste par la révolution, comme la chose arriva en France, en Angleterre et en Russie ces dernières années, comme la chose arrivera inévitablement sous peu et le capitalisme ne se christianise point, même dans la catholique Province de Québec.

Après avoir longuement étudié la situation en Russie, puis au Canada,

(Suite à la page 4)

L'INGENIEUR DE LA CITE EST LE SEUL ARBITRE DU LITIGE

C'est lui qui décidera si la ville doit payer un montant additionnel à la compagnie de construction de Québec pour les travaux du réservoir.—La réponse de M. Hamel n'a pas été transmise à l'exécutif.

L'OPINION DES AVISEURS LEGAUX

L'ingénieur de la cité aura seul à décider si la ville doit payer un montant additionnel à la compagnie de Construction de Québec pour les travaux du réservoir, suivant l'opinion émise hier après-midi au comité exécutif par les aviseurs légaux de la ville.

D'après les clauses du contrat intervenu entre les deux parties intéressées, la décision de l'ingénieur sera finale, et si ce dernier croit juste de dédommager la compagnie qui construit le réservoir la ville devra donner suite à cette décision.

Comme le conseil n'avait pas reçu hier soir la réponse de M. Edouard Hamel à savoir si la cité doit payer une somme additionnelle ou non—la question n'a pas été réglée en la circonstance. Ce sera pour la semaine prochaine, à moins qu'une séance spéciale soit convoquée dans l'interval.

Tout indique qu'une entente sera conclue au début de la semaine prochaine, car on semble convenu dans les milieux municipaux que la nature du sol sur le site du réservoir a entraîné cette situation compliquée, et qu'il s'agit de rien autre chose que d'un cas de force majeure.

Voici d'ailleurs les deux documents (Suite à la page 15)

UNE CLOCHE SERA BENITE DIMANCHE A SAINTE-CLAIRE

Une belle démonstration religieuse se déroulera demain à Sainte-Clair de Dorchester à l'occasion de la bénédiction solennelle d'une cloche destinée à en remplacer une défectueuse dans le carillon actuel.

Cette cérémonie est fixée à 2 h. 30 de l'après-midi et sera présidée par Son Excellence Monseigneur Omer Plante.

SUR NOS ROUTES

La ministre de la Voirie poursuit actuellement une vigoureuse campagne pour débarrasser les routes d'automobiles défectueuses. Un grand nombre d'automobilistes ont eu l'occasion de s'en rendre compte depuis quelques jours. Par contre, certains garages ont eu un regain d'activité et sont en train de se spécialiser dans la réparation des lumières d'auto.

MLLE E. NOEL EST BLESSEE PAR UN AUTO

L'accident se produit vers cinq heures hier soir en face de la basilique, sur la rue Buade.

Un accident assez grave est survenu hier après-midi en face de la Basilique de Québec où Mlle Edwige Noël a été frappée par un automobile au moment où elle traversait la rue Buade.

Mlle Noël sortait du Magasin Holt Renfrew et était accompagnée de son soeur. En traversant la rue, elle fut frappée par un automobile et tomba à la renverse. Les deux occupants de la machine descendirent immédiatement à son secours et la transportèrent chez elle au No 38 1-2 de la rue Desjardins.

Le Dr Laberge fut demandé aussitôt et fit un examen sommaire de ses blessures. On craint une fracture de la clavicule du cou, mais l'état de Mlle Noël est satisfaisant. Le médecin n'a pas ordonné son transport à l'hôpital et ses soins arrivant probablement à prévoir toute complication qui pourrait survenir par suite d'un choc nerveux assez violent.

(Suite à la page 15)

LE PROJET D'ARMISTICE EN MANDCHOURIE IRRÉALISABLE

Le délégué du Japon à la Société des Nations est chargé d'annoncer le refus de son pays.—Hier soir la situation indiquait que le conflit va toujours en s'aggravant.—L'armée japonaise à Tsitsihar.

NOUVELLE AVANCE MILITAIRE

Tokio, 21.—Le projet d'un armistice en Mandchourie a été rejeté hier par le gouvernement local qui a été considéré comme "inadmissible". M. Kenjiro Yoshizawa, délégué du Japon à la réunion du Conseil de la Société des Nations à Paris a été chargé de communiquer ce refus exprimé par les gouvernements de l'Empire nippon.

D'autre part, un représentant autorisé du gouvernement a déjà déclaré à ce sujet: "Il est impossible de songer à une armistice en Mandchourie. Ce serait mettre totalement de côté les principes japonais en jeu le conflit s'aggrave toujours. Un tel résultat est contraire".

Hier soir, la situation indiquait que l'armée japonaise à Tsitsihar, Mandchourie organisait une avance militaire vers l'intérieur de la Mongolie.

Grâce à la campagne de publicité lancée par le Ministère de l'Agriculture, les pommes de terre ont eu une vogue extraordinaire dans la ville de Québec. Il a été vendu plus de 60,000 poches de pommes de terre, soit 150 wagons, nous déclarait hier M. L.-P. Roy, chef de Service.

Ces pommes de terre proviennent des environs de Québec, notamment de Saint-Raymond, de la Durantaye, etc. Elles ont été vendues par l'entremise des coopératives locales.

La crise aura donc eu un bon côté. Elle aura permis aux producteurs de la province de reconquérir leurs propres marchés. Les cultivateurs ont compris qu'ils devaient avoir des conseils des économistes et des autorités de l'Agriculture, c'est-à-dire coopérer et briser leurs produits.

Le Nouveau Brunswick, qui d'habitude nous envoie des centaines de wagons de pommes de terre n'en a envoyé que trois chargés à date. La conquête des marchés a donc été facilitée par la baisse des prix mais la publicité et la classification y ont été pour beaucoup. Si les cultivateurs poursuivaient la même politique l'an prochain et les années qui suivront, ils garderaient les marchés conquis dans une période de dépression.

SUPPRESSION DES CONCERTS DU MERCREDI

Montréal, 21.—La compagnie du Canadian National annonce aujourd'hui quelques changements dans ses irrégularités transcontinentales.

Désormais le poste CHNL de Hamilton sera ajouté à la chaîne transcontinentale du réseau. Le poste CHRC Québec n'irradiera plus les concerts du mercredi soir et le programme de musique de danse tiré du samedi au Château-Laurier, à Ottawa, de 9.30 à 11.00 p.m. est supprimé.

LES SOURDS-MUETS ET LES AVEUGLES

Dimanche soir, le 22, à 7 h. 30 p.m. il y aura réunion intime pour les Sourds-Muets et les Aveugles au Patronage Côte d'Abraham. Il y aura de la tirerie par les années passées et l'on fêtera la Sainte Catherine.

Bienvenue à tous.

(Suite à la page 15)

PASSE D'ARMES ENTRE LE MAIRE ET M. E.-A. TREMBLAY

L'échevin de Belvédère relève les remarques du maire Lavigne et défend son administration, pendant l'absence de notre premier magistrat.—Le débat est de courte durée.—Séance d'une heure.

ADOPTION DE DIX-SEPT RAPPORTS

L'approbation de dix-sept rapports du Comité exécutif, et une mise-en-point de l'échevin E.-A. Tremblay en rapport avec une récente entrevue accordée à des sans-travail par le maire ont occupé le conseil de ville hier soir pour la majeure partie de la séance.

Aucun débat important n'a été soulevé au cours de cette réunion, mais l'échevin Tremblay a adressé certaines remarques au maire pour avoir jeté du même sur son administration comme po-maire, alors qu'il a dû faire face à des problèmes importants et régler de multiples questions dans l'intérêt de la ville. On lira plus bas les remarques du représentant de Belvédère en marge de cet échange de vues avec le maire Lavigne.

La séance a duré exactement une heure, et elle a été consacrée en grande partie à la lecture des rapports soumis de l'exécutif, et adoptés au cours des quatre séances tenues cette semaine.

Vers 8.30 heures, le maire a ouvert la séance alors que la majorité des échevins étaient à leur siège.

M. P.-X. Chouinard a aussitôt commenté une lettre de citoyens de la rue St-Luc demandant que les travaux d'égouttage à cet endroit soient menés plus rapidement. Cette lettre a été renvoyée à l'exécutif.

Cession de terrain de M. J. Arthur Paquet pour le prolongement de l'avenue "Crest".

Un crédit de \$50,000 au département de l'Éducation pour renouvellement de tuyaux cette somme devant être prise sur le budget de la ville.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.

Quelques autres affaires ont été traitées, mais aucune n'a soulevé de débat.